

**Ministère de l'administration
du territoire et de la
décentralisation**

**Bureau de stratégie et de
développement**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



Tableau de bord statistique
du Ministère de l'administration
du territoire et de la décentralisation

Année 2018

Février 2020

**Ministère de l'administration
du territoire et de la
décentralisation**

**Bureau de stratégie et de
développement**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité



Tableau de bord statistique
du Ministère de l'administration
du territoire et de la décentralisation

Année 2018

Réalisé avec l'appui du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat (PARFSE) financé par l'Union européenne.



Février 2020

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), à travers le Bureau de Stratégie et de Développement (BSD), a le plaisir de vous présenter le tableau de bord statistique 2018 du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Le gouvernement guinéen s'est engagé dans une dynamique de développement de son système statistique national. La mise en œuvre de cette stratégie au MATD, permet de disposer des informations statistiques fiables relatives aux services centraux, déconcentrés et décentralisés pour une bonne prise de décision.

La production de cette deuxième édition du tableau de bord statistique du MATD s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2016-2020). Ce tableau de bord est un document d'analyse et d'interprétation des données statistiques qui permet de mieux orienter les responsables à tous les niveaux dans le processus de planification, de programmation et de suivi-évaluation pour la prise de décision basée sur les informations statistiques.

Le MATD met à la disposition des acteurs, des décideurs et des utilisateurs ce document qui vient en complément de l'annuaire statistique 2018 permettant l'analyse des principaux indicateurs de performance de ses services pour la mise en œuvre de la lettre de mission adressée par le Premier Ministre, Chef du gouvernement, et du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020).

Il comprend trois parties :

- I. Ressources du MATD et fonctionnement ;
- II. Ressources des communes et fonctionnement ;
- III. Infrastructures locales.

Le lecteur pourra apprécier l'ensemble des analyses statistiques produites, notamment celles sur les conseillers communaux élus lors des élections municipales de février 2018.

La publication de ce document de référence, preuve de l'efficacité du système d'information statistique de mon département, me donne l'opportunité de remercier son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Président du Conseil national de la statistique, qui ont accordé une importance capitale au processus de décentralisation et au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat.

Je voudrais remercier également l'Institut national de la statistique pour son appui constant au Bureau de stratégie et de développement du MATD dans la production des statistiques de routine, mais aussi à l'Union Européenne pour son appui technique et financier, notamment dans le cadre du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat (PARFSE).

Je tiens enfin à remercier tous les services centraux, déconcentrés et décentralisés pour leur implication effective dans le processus et, particulièrement le Bureau de Stratégie et de Développement (BSD), pour tout son engagement à la réalisation de ce tableau de bord 2018.

Conakry, le 20 février 2020

LE DIRECTEUR GENERAL



Elhadj Aly Badara CONDE



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
SOMMAIRE	7
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
LISTE DES GRAPHIQUES	11
LISTE DES TABLEAUX	15
CHIFFRES CLES DE 2018	17
1. RESSOURCES DU MATD ET FONCTIONNEMENT	18
1.1. Ressources humaines.....	18
1.1.1. Ensemble du personnel du MATD et personnel des structures centrales.....	18
1.1.2. Personnel des gouvernorats.....	20
1.1.3. Personnel des préfectures.....	22
1.1.4 Personnel des sous-préfectures.....	24
1.2. Locaux et équipement.....	26
1.2.1. Structures centrales.....	26
1.2.2. Structures déconcentrées (locaux).....	28
1.2.3. Structures déconcentrées (équipement).....	30
1.3. DOTATIONS ET CONSOMMATIONS BUDGETAIRES DU MATD	32
1.3.1. Recettes et dépenses des différentes structures du MATD.....	32
1.3.2. Recettes et dépenses dans les structures déconcentrées du MATD.....	34
2. RESSOURCES DES COMMUNES ET FONCTIONNEMENT	36
2.1. Conseillers communaux.....	36
2.1. Conseillers communaux (suite).....	38
2.2. Personnel des communes.....	40
2.2. Personnel des communes (suite).....	42
2.3. Locaux.....	44
2.4. Équipements.....	46
2.5. Budgets.....	48
2.6. Fonctionnement, planification et réalisations des communes.....	50
2.6. Fonctionnement, planification et réalisations des communes (suite).....	52
3. INFRASTRUCTURES LOCALES	54
3.1. Ensemble des infrastructures.....	54
3.2. Établissements sanitaires.....	56
3.3. Établissements scolaires du primaire.....	58
3.4. Établissements scolaires du secondaire.....	60
3.5. Autres infrastructures.....	62

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANASP :	Agence Nationale d'Assainissement et de la Salubrité Publique
BSD :	Bureau de Stratégie et de Développement
CNFPCE :	Centre National de Formation et de Perfectionnement des Cadres et Élus
DAF :	Division des Affaires Financières
DNAPE :	Direction Nationale des Affaires Politiques et de l'Administration Électorale
DNAT :	Direction Nationale de l'Administration du Territoire
DND :	Direction Nationale de la Décentralisation
DNDL :	Direction Nationale du Développement Local
DNEC :	Direction Nationale de l'État Civil
DRH :	Division des Ressources Humaines
GNF	Francs guinéens
INS :	Institut National de la Statistique
MATD :	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
PARFSE :	Projet d'Appui au Renforcement des Fonctions Statistique de l'État
PAI :	Plan Annuel d'Investissement
PDL :	Plan de Développement Local
SAAF :	Service des Affaires Administratives et Financières
SENAH :	Service National des Actions Humanitaires
SERACCO :	Service Régional d'Appui aux Collectivités et de Coordination des ONG
SERPROMA :	Service National de Réglementation et de la Promotion des ONG et Mouvements Associatifs
SPD :	Service Préfectoral de Développement
SRH :	Service des Ressources Humaines

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Evolution de l'effectif du personnel des structures centrales selon le sexe	19
Graphique 1.2 : Evolution de l'effectif du personnel des structures centrales selon la catégorie	19
Graphique 1.3 : Évolution de la répartition du personnel des structures centrales par sexe (%)	19
Graphique 1.4 : Évolution des effectifs du personnel des structures centrales par catégorie	19
Graphique 1.5 : Effectif du personnel des structures centrales hors ANASP par sexe en 2018	19
Graphique 1.6 : Répartition des agents de l'ANASP par sexe en 2018 (%)	19
Graphique 1.7 : Évolution de l'effectif du personnel des gouvernorats	21
Graphique 1.8 : Effectif du personnel des gouvernorats en 2018	21
Graphique 1.9 : Répartition du personnel des gouvernorats par sexe en 2018 (%)	21
Graphique 1.10 : Répartition du personnel des gouvernorats par statut en 2018 (%)	21
Graphique 1.11 : Effectif du personnel des gouvernorats par sexe selon l'âge en 2018	21
Graphique 1.12 : Répartition du personnel des gouvernorats par sexe selon le niveau d'instruction en 2018 (%)	21
Graphique 1.13 : Répartition du personnel des gouvernorats par domaine de qualification en 2018 (%)	21
Graphique 1.14 : Répartition du personnel des gouvernorats par ancienneté en 2018 (%)	21
Graphique 1.15 : Evolution de l'effectif du personnel des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014) par sexe	23
Graphique 1.16 : Effectif de l'effectif du personnel des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014) par statut	23
Graphique 1.17 : Effectif du personnel des préfectures en 2018 par âge	23
Graphique 1.18 : Effectif du personnel des préfectures en 2018 par niveau d'instruction	23
Graphique 1.19 : Répartition du personnel des préfectures selon l'ancienneté en 2018 (%)	23
Graphique 1.20 : Nombre de préfectures selon l'effectif du personnel	23
Graphique 1.21 : Évolution de l'effectif du personnel des sous-préfectures hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar (de 2011 à 2017) et hors Kassa (2018) par sexe	25
Graphique 1.22 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par âge en 2018 (%)	25
Graphique 1.23 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par sexe selon le niveau d'instruction en 2018 (%)	25
Graphique 1.24 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par service en 2018 (%)	25
Graphique 1.25 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par ancienneté en 2018	25
Graphique 1.26 : Répartition du personnel des sous-préfectures en 2018 par domaine de qualification (%)	25
Graphique 1.27 : Effectif du personnel des sous- préfec- tures selon le nombre d'agents hors Kassa en 2018	25
Graphique 1.28 : Répartition du personnel des sous- préfec- tures hors Kassa par domaine de qualification en 2018 (%)	25
Graphique 1.29 : Nombre de bureaux par structure centrale du MATD en 2018	27
Graphique 1.30 : Nombre d'agents par bureau par structure centrale du MATD en 2018	27
Graphique 1.31 : Nombre d'ordinateurs fonctionnels par structure centrale du MATD en 2018	27
Graphique 1.32 : Nombre d'agents par ordinateur fonctionnel par structure centrale du MATD en 2018	27
Graphique 1.33 : Nombre de photocopieurs fonctionnels par structure centrale du MATD (Hors ANASP) en 2018	27
Graphique 1.34 : Répartition des principales structures centrales du MATD selon l'accès à Internet en 2018	27
Graphique 1.35 : Répartition des structures selon l'année de construction des locaux (%)	27
Graphique 1.36 : Accès à Internet des principales structures centrales du MATD	27
Graphique 1.37 : Répartition des structures selon l'année de construction des locaux (%)	29
Graphique 1.38 : Proportion des structures ayant accès à l'électricité en 2013 et 2018 (%)	29
Graphique 1.39 : Proportion des structures ayant accès à l'eau en 2013 et 2018 (%)	29
Graphique 1.40 : Proportion des structures ayant accès à Internet en 2013 et 2018 (%)	29
Graphique 1.41 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de bureaux (%)	29

Graphique 1.42 : Répartition des préfectures selon le nombre de bureaux (%)	29
Graphique 1.43 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre de bureaux (%)	29
Graphique 1.44 : Répartition des structures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%)	31
Graphique 1.45 : Répartition des gouvernorats selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%).....	31
Graphique 1.46 : Répartition des préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%).....	31
Graphique 1.47 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%)31	31
Graphique 1.48 : Répartition des structures selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2018 (%) ...	31
Graphique 1.49 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2018 (%)	31
Graphique 1.50 : Répartition des structures selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2018 (%)	31
Graphique 1.51 : Répartition des structures selon le nombre de motos fonctionnelles en 2018 (%)	31
Graphique 1.52 : Evolution de la part du budget du MATD dans le budget global de la Guinée (%)	33
Graphique 1.53 : Évolution du taux d'engagement du budget du MATD (%)	33
Graphique 1.54 : Évolution du taux de paiement du budget du MATD (%)	33
Graphique 1.55 : Évolution du montant des traitements et salaires du personnel du MATD (milliards de GNF)	33
Graphique 1.56 : Évolution de la part des traitements et salaires dans le budget (%)	33
Graphique 1.57 : Évolution du montant des investissements du MATD (milliards GNF).....	33
Graphique 1.58 : Évolution de la part des investissements dans le budget global du MATD (%)	33
Graphique 1.59 : Évolution de la part des achats de biens et services dans le budget global du MATD (%)	33
Graphique 1.60 : Évolution du montant des transferts de l'État à 6 gouvernorats (milliards GNF)	35
Graphique 1.61 : Prévision des transferts de l'État pour six en 2018 gouvernorats (milliards GNF).....	35
Graphique 1.62 : Répartition des préfectures selon le budget exécuté en millions GNF (%).....	35
Graphique 1.63 : Répartition des préfectures selon le taux d'accroissement du budget entre 2013 et 2018 hors Boké et Koubia (%).....	35
Graphique 2.1 : Effectif des conseillers communaux par sexe en 2018	37
Graphique 2.2 : Répartition des conseillers communaux par sexe en 2018 (%)	37
Graphique 2.3 : Répartition des conseillers communaux par âge en 2018 (%).....	37
Graphique 2.4 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon l'âge (%).....	37
Graphique 2.5 : Répartition des conseillers communaux selon le niveau d'instruction en 2018 (%).....	37
Graphique 2.6 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon le niveau d'instruction (%)	37
Graphique 2.7 : Répartition des conseillers communaux en 2018 selon la fonction (%).....	37
Graphique 2.8 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon la fonction (%).....	37
Graphique 2.9 : Répartition des conseillers communaux en 2018 selon la taille de la commune en milliers d'habitants (%).....	39
Graphique 2.10 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon la taille des communes en milliers d'habitants (%).....	39
Graphique 2.11 : Répartition des conseillers communaux par région en 2018 (%).....	39
Graphique 2.12 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon la région (%)	39
Graphique 2.13 : Évolution de l'effectif de l'ensemble des conseillers communaux.....	39
Graphique 2.14: Evolution de l'effectif des conseillers communaux par région	39
Graphique 2.15 : Evolution de la proportion de femmes conseillères communales (%).....	39
Graphique 2.16 : Évolution de l'effectif du personnel des communes par sexe.....	41
Graphique 2.17 : Répartition du personnel des communes par sexe en 2018 (%)	41
Graphique 2.18 : Evolution de la proportion de femmes dans le personnel communal (%)	41
Graphique 2.19 : Proportion de femmes du personnel communal par niveau d'instruction (%)	41
Graphique 2.20 : Effectif du personnel communal par sexe selon l'âge en 2018	41
Graphique 2.21 : Répartition du personnel communal selon l'âge en 2018 (%).....	41
Graphique 2.22 : Proportion de personnel communal féminin selon le niveau d'instruction en 2018 (%).....	41
Graphique 2.23 : Répartition du personnel communal par niveau d'instruction en 2018 (%).....	41

Graphique 2.24 : Proportion de femmes du personnel communal par service en 2018 (%)	43
Graphique 2.25 : Proportion de femmes du personnel communal par domaine de qualification en 2018 (%).....	43
Graphique 2.26 : Répartition du personnel communal par ancienneté en 2018 (%).....	43
Graphique 2.27 : Proportion de femmes du personnel communal par ancienneté en 2018 (%).....	43
Graphique 2.28 : Répartition du personnel communal par statut en 2018 (%).....	43
Graphique 2.29 : Répartition des communes selon le nombre d'agents communaux en 2018 (%).....	43
Graphique 2.30 : Effectif des mairies selon l'année de construction des locaux	45
Graphique 2.31 : Age moyen des locaux des mairies par région (années)	45
Graphique 2.32 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'eau hors Conakry en 2013 et 2018 (%)	45
Graphique 2.33 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'électricité par région hors Conakry en 2013 et 2018 (%)	45
Graphique 2.34 : Pourcentage des mairies ayant accès à Internet en 2013 et 2018 (%)	45
Graphique 2.35 : Répartition des mairies selon le nombre de bureaux en 2018 (%)	45
Graphique 2.36 : Nombre de mairies selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018	47
Graphique 2.37 : Répartition des mairies selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2018 (%)	47
Graphique 2.38 : Répartition des mairies selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2018 (%)	47
Graphique 2.39 : Répartition des mairies selon le nombre de motos fonctionnelles en 2018 (%)	47
Graphique 2.40 : Répartition des communes selon le montant des dépenses de fonctionnement en millions GNF en 2018 (%)	49
Graphique 2.41 : Répartition des communes selon le montant des dépenses d'investissement en millions GNF en 2018 (%)	49
Graphique 2.42 : Répartition des communes selon le taux d'accroissement des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2018 (%)	49
Graphique 2.43 : Répartition des communes selon le taux d'accroissement des dépenses d'investissement de 2017 à 2018 (%)	49
Graphique 2.44 : Évolution des recettes locales de l'ensemble des communes de 2016 à 2018 (millions GNF)	49
Graphique 2.45 : Nombre de communes selon le taux d'accroissement des recettes	49
Graphique 2.46 : Évolution des nombres moyens d'activités planifiées et réalisées du PAI, et non réalisées par commune.....	51
Graphique 2.47 : Répartition des préfectures selon le nombre moyen d'activités du PAI réalisées par commune en 2018 (%)	51
Graphique 2.48 : Évolution des nombres moyens de sessions ordinaires et extraordinaires des conseils communaux	51
Graphique 2.49 : Répartition des communes selon le nombre de sessions ordinaires tenues en 2018 (%) ..	51
Graphique 2.50 : Répartition des communes selon le nombre de sessions extraordinaires tenues en 2018 ..	51
Graphique 2.51 : Nombres moyens de sessions des communes par région en 2018	51
Graphique 2.52 : Nombre de centres d'état civil par région en 2018.....	53
Graphique 2.53 : Nombre d'habitants par centre d'état civil par région en 2018.....	53
Graphique 2.54 : Évolution du nombre d'actes de naissance délivrés	53
Graphique 2.55 : Nombre d'actes de naissances délivrés par région en 2018	53
Graphique 2.56 : Évolution du nombre d'actes de mariages délivrés.....	53
Graphique 2.57 : Nombre d'actes de mariage délivrés par région en 2018	53
Graphique 2.58 : Évolution du nombre d'actes de décès délivrés	53
Graphique 2.59 : Nombre d'actes de décès délivrés par région en 2018.....	53
Graphique 3.1 : Pourcentage de communes disposant de l'ensemble des types d'infrastructures par région hors Conakry (%).....	55
Graphique 3.2 : Pourcentage de communes disposant du type d'infrastructures hors Conakry (%)	55
Graphique 3.3 : Évolution du nombre de centres de santé hors Conakry	57
Graphique 3.4 : Évolution du nombre de postes de santé hors Conakry	57
Graphique 3.5 : Répartition des centres de santé par région hors Conakry en 2018 (%)	57
Graphique 3.6 : Nombre de postes de santé par région hors Conakry en 2018	57

Graphique 3.7 : Nombre d'habitants par centre de santé par région hors Conakry en 2018	57
Graphique 3.8 : Nombre d'habitants par poste de santé par région hors Conakry en 2018.....	57
Graphique 3.9 : Nombre de préfectures selon le taux d'accroissement des postes de santé entre 2013 et 2018	57
Graphique 3.10 : Nombre de préfectures selon le taux d'accroissement des centres de santé entre 2013 et 2018	57
Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'écoles primaires dans six régions	59
Graphique 3.12 : Taux de croissance annuel moyen du nombre d'écoles primaires entre 2011 et 2018 dans six régions (%)	59
Graphique 3.13 : Nombre d'enfants scolarisables au primaire par région en 2018	59
Graphique 3.14 : Nombre de préfectures selon le taux d'accroissement d'écoles primaires hors Dubréka entre 2011 et 2018.....	59
Graphique 3.15 : Evolution de la proportion d'écoles primaires privées pour 6 régions (%)	59
Graphique 3.16 : Taux moyen annuel de croissance du nombre d'établissements primaires selon le statut pour 6 régions entre 2011 et 2018 (%).....	59
Graphique 3.17 : Évolution du nombre de collèges dans 7 régions.....	61
Graphique 3.18 : Évolution du nombre de lycées dans 7 régions.....	61
Graphique 3.19 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de collèges de 2011 à 2018 dans 7 régions	61
Graphique 3.20 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de lycées de 2011 à 2018 dans 7 régions	61
Graphique 3.21 : Nombre d'enfants scolarisables par collège dans 7 régions	61
Graphique 3.22 : Nombre d'enfants scolarisables par lycée dans 7 régions	61
Graphique 3.23 : Evolution de la proportion des collèges privés dans six régions	61
Graphique 2.24 : Evolution de la proportion des lycées privés dans six régions	61
Graphique 3.25 : Évolution du nombre de points d'eau aménagés dans cinq régions	63
Graphique 3.26 : Nombre d'habitants par point d'eau par région en 2018	63
Graphique 3.27 : Évolution du nombre de marchés dans les régions hors Conakry	63
Graphique 3.28 : Nombre d'habitants par marché par région hors Conakry en 2018	63
Graphique 3.29 : Évolution du nombre de gares routières dans les régions hors Conakry.....	63
Graphique 3.30 : Nombre d'habitants par gare routière par région hors Conakry en 2018	63
Graphique 3.31 : Évolution du nombre d'abattoirs dans les régions hors Conakry	63
Graphique 3.32 : Nombre d'habitants par abattoir par région hors Conakry en 2018	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Évolution du personnel du MATD selon le sexe et la catégorie.....	19
Tableau 1.2 : Évolution de l'effectif du personnel de l'ensemble des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014).....	23
Tableau 1.3 : Evolution des prévisions de dépenses de fonctionnement de gouvernorats (millions GNF).....	35
Tableau 3.1 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles en 2018 ...	55
Tableau 3.2 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles en fonction de la population en 2018	55
Tableau 3.3 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles et la région en 2018.....	55

CHIFFRES CLES DE 2018

Administration du territoire		Population au 1 ^{er} juillet 2018					
Nombre de subdivisions administratives		Boké				1 224 571	
Régions	8	Conakry				1 877 924	
Préfectures	33	Faranah				1 064 586	
Sous-préfectures	307	Kankan				2 218 705	
Communes urbaines	38	Kindia				1 764 267	
Communes rurales	304	Labé				1 122 664	
Districts/Quartiers	4 142	Mamou				826 323	
Villages/secteurs	15 741	N'Zérékoré				1 784 478	
		Guinée				11 883 516	
	Traitements et salaires	Achats biens et services	Subventions et transferts	Investissement	Ensemble		
Budget (en milliards GNF)	49,5	15,5	25,1	27,2	117,3		
Personnel au 31 décembre	MATD	Gouvernorats	Préfecture	Sous-préfecture	Communes		
Effectif Hommes	556	176	488	563	1 474		
Effectif Femmes	367	50	105	12	498		
Effectif Ensemble	923	226	593	575	1 972		
Age moyen (années)		50,7	52,5	53,4	48,9		
Ancienneté moyenne (ans)		6,3	7,9	5,7	10,1		
Conseillers communaux	Effectif	% femmes	Âge moyen				
	6 819	15,9%	52,3 ans				
Locaux et équipement		Gouvernorats	Préfectures	Sous-préfectures	Communes		
Effectif		8	33	307	342		
Année moyenne construction infrastructure		2006	1980	1980	1998		
Pourcentage accès électricité infrastructure		88%	61%	43%	30%		
Pourcentage accès eau infrastructure		88%	64%	43%	41%		
Pourcentage accès Internet infrastructure		50%	21%	9%	6%		
Pourcentage infrastructures avec ordinateur		100%	94%	12%	27%		
Pourcentage infrastructures avec photocopieur.		75%	61%	17%	19%		
Pourcentage infrastructures avec véhicule		100%	97%	0%	3%		
Activités communes	Nombres moyens				Nombres actes délivrés		
	Activités PAI	Activités hors PAI	Sessions ordinaires Conseil	Sessions extra ord. Conseil	Naissances	Mariages	Décès
	3,9	2,3	1,4	1,5	139 179	32 706	2 469

1. RESSOURCES ET FONCTIONNEMENT DU MATD

1.1. Ressources humaines

1.1.1. Personnel des structures centrales

Points saillants :

- ✚ Effectif total du personnel du MATD constant de 2016 à 2018 avec une légère augmentation du nombre de femmes ;
- ✚ Augmentation de près de 11% des effectifs du MATD depuis 2012 ;
- ✚ Proportion de femmes quasi stable autour de 40% de l'effectif du personnel entre 2012 et 2018 ;
- ✚ Catégorie A largement majoritaire mais en baisse depuis 2013.

Commentaire général :

L'effectif total du personnel du MATD est resté stable de 2016 à 2018 avec 923 agents. Cet effectif a connu cependant une croissance de 11,3 % depuis 2012. L'effectif le plus faible était en 2012 avec 829 agents.

En 2018, le personnel du MATD est composé de 556 hommes et de 367 femmes. La proportion de femmes est remarquablement stable depuis 2012 autour de 40% de l'effectif total. La plus forte proportion de femmes est enregistrée en 2012 avec 40,7% et la plus faible en 2014 avec 37,3%.

En 2018, le personnel compte 625 agents de catégorie A, 213 de catégorie B et 85 de catégorie C. La proportion de cadres de catégorie A correspondant aux professionnels les mieux diplômés et les plus compétents est très importante par rapport aux autres catégories en charge de l'exécution et de l'encadrement. Elle est cependant en baisse depuis 2013. Elle est en effet passée de 76,5% en 2011 à 67,7% en 2018 au profit de la catégorie B passée de 14,3% à 23,1%. La proportion d'agents de catégorie C est restée stable autour de 9% pour ces 8 dernières années.

Le personnel du MATD est très variable dans les structures centrales.

En 2018, la Direction Nationale de l'Administration du Territoire, la Direction Nationale de la Décentralisation et la Direction Nationale de l'Etat Civil ont les effectifs les plus élevés avec respectivement 68, 58 et 58 agents.

En 2018, le Centre National de Formation et de Perfectionnement des Cadres et Élus, la Direction Nationale des Affaires Politiques et de l'Administration Electorale, la Division des Affaires Financières ont les effectifs les plus faibles avec moins de 25 agents.

Entre 2011 et 2018, le Centre National de Formation et de Perfectionnement des Cadres et Élus et la Direction Nationale de l'État Civil ont connu les plus fortes hausses d'effectifs avec respectivement 76,9% et 48%.

Pour les autres structures du département l'effectif du personnel est resté quasiment stable depuis 2011.

Notes méthodologiques :

Les emplois des hiérarchies **A₁**, **A₂**, **A₃** sont pourvus par des fonctionnaires appelés cadres

Les emplois moyens sont occupés par des agents de la hiérarchie **B₁**, **B₂** ayant vocation aux fonctions d'encadrement

Les emplois d'exécution sont occupés par des agents de la hiérarchie **C** ayant vocation aux fonctions d'exécution et d'application

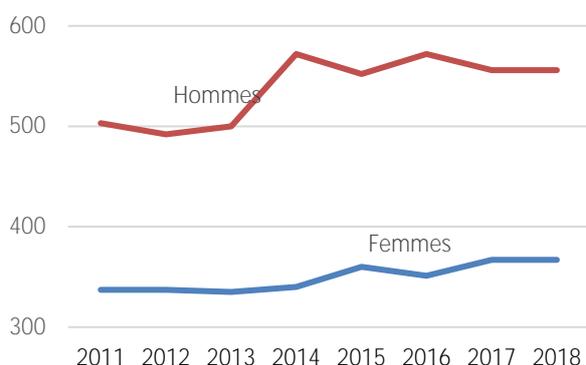
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

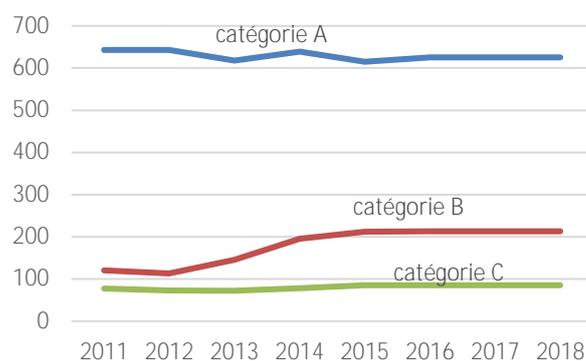
Tableau 1.1 : Évolution du personnel du MATD selon le sexe et la catégorie

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Femmes	337	337	335	340	360	351	367	367
Hommes	503	492	500	572	552	572	556	556
Catégorie A	643	643	618	639	615	625	625	625
Catégorie B	120	113	145	195	212	213	213	213
Catégorie C	77	73	72	78	85	85	85	85
Total	840	829	835	912	912	923	923	923

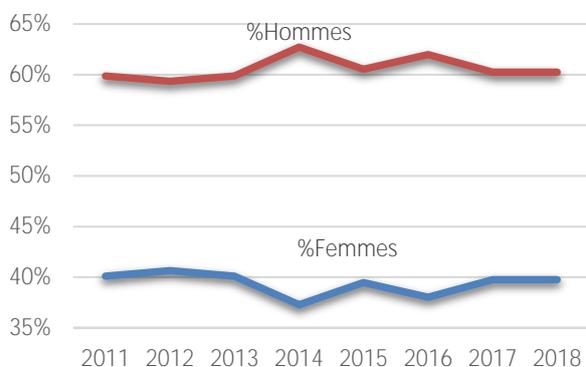
Graphique 1.1 : Evolution de l'effectif du personnel des structures centrales selon le sexe



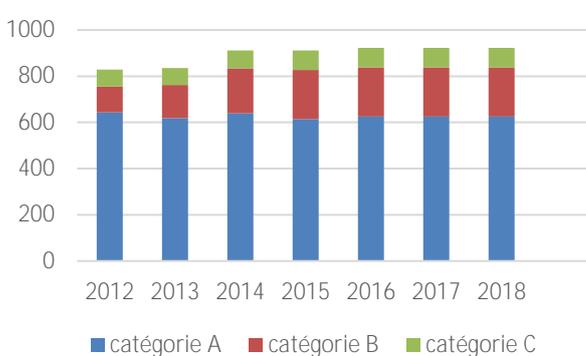
Graphique 1.2 : Evolution de l'effectif du personnel des structures centrales selon la catégorie



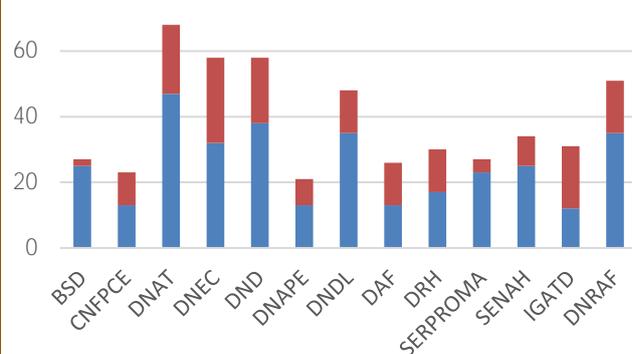
Graphique 1.3 : Évolution de la répartition du personnel des structures centrales par sexe (%)



Graphique 1.4 : Évolution des effectifs du personnel des structures centrales par catégorie



Graphique 1.5 : Effectif du personnel des structures centrales hors ANASP par sexe en 2018



Graphique 1.6 : Répartition des agents de l'ANASP par sexe en 2018 (%)



1.1.2. Personnel des gouvernorats

Points saillants :

- ✚ Effectifs du personnel des gouvernorats quasi stables de 2011 à 2016 ;
- ✚ Seulement 22,1% de femmes en 2018 ;
- ✚ Pourcentage d'agents titulaires en hausse en 2018 après une baisse régulière de 2011 à 2016 ;
- ✚ Personnel âgé avec 56,2% des agents ayant 50 ans et plus en 2018.

Commentaire général :

Le personnel des huit gouvernorats s'élève à 226 agents en 2018 dont 50 femmes. Les effectifs varient de 10 agents à Labé à 55 agents à Mamou.

En 2018, on enregistre une légère augmentation du personnel pour les gouvernorats de Faranah (10,0%), Kankan (3,4%), Kindia (5,6%) et Mamou (3,8%).

Le pourcentage d'agents titulaires dans les Gouvernorats a constamment baissé de 2011 à 2016 en passant de 52,5% à 45,7% avant d'atteindre 58,5% en 2018. Par contre, le pourcentage d'agents contractuels a fortement baissé de 40,9% en 2016 à 13,8% en 2018.

En 2018, la moitié des Gouvernorats ont entre 10 à 30 agents ; trois ont 30 à 50 agents et seulement le Gouvernorat de Mamou à plus de 50 agents.

Le personnel des gouvernorats est âgé en 2018 : moins de 28% ont moins de 40 ans mais plus de 56% ont 50 ans et plus. Les femmes sont bien moins âgées avec 58 % qui ont moins de 40 ans. Plus de 37% des agents masculins ont plus de 60 ans.

Le niveau d'instruction des agents est élevé avec 78% du personnel ayant au moins le baccalauréat et 59,3% sont titulaires d'un diplôme universitaire.

18,1% des agents travaillent au sein des cabinets des gouvernorats, 17,3% au niveau des Inspections Régionales et 11,1% dans chacun des Services SAAF et SERACCO. Les autres agents exercent leurs activités au niveau des services d'appui (SRH, secrétariats, sécurité).

En 2018, 38,5% du personnel des Gouvernorats sont des administrateurs de profession et 20,8% des policiers. 85,1% des administrateurs sont hommes.

54,4% du personnel travaillent dans le même gouvernorat depuis moins de 10 ans mais 13,7% ont au moins 15 ans d'ancienneté.

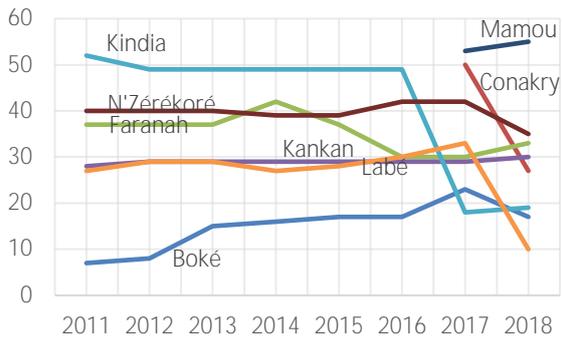
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour les Gouvernorats de Conakry et Mamou ne permet pas de calculer certains indicateurs au niveau national.

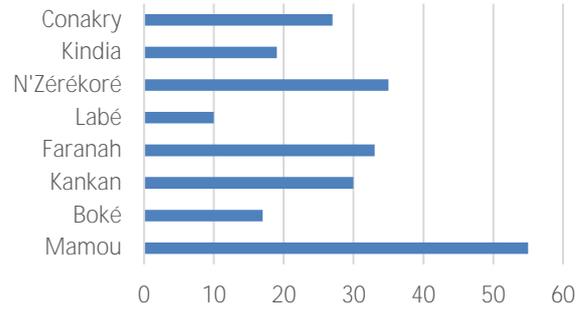
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

Graphique 1.7 : Évolution de l'effectif du personnel des gouvernorats



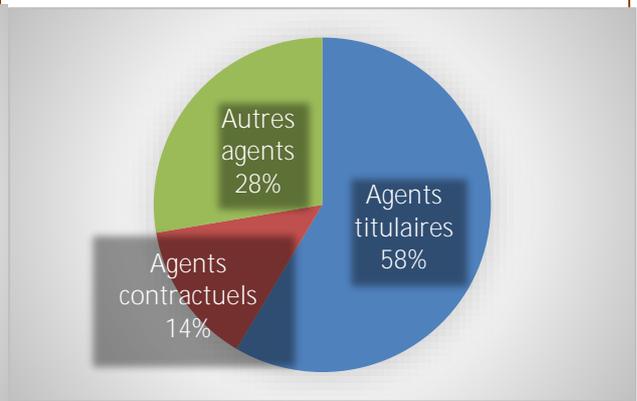
Graphique 1.8 : Effectif du personnel des gouvernorats en 2018



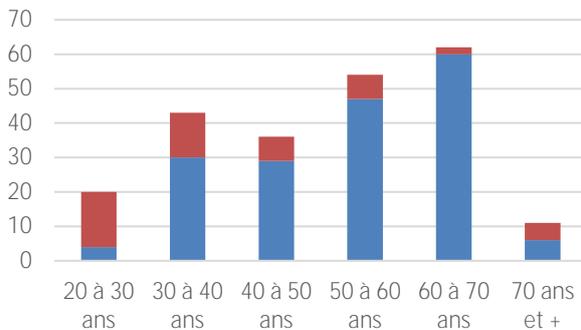
Graphique 1.9 : Répartition du personnel des gouvernorats par sexe en 2018 (%)



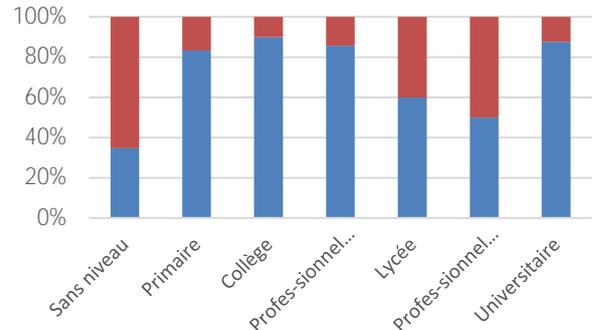
Graphique 1.10 : Répartition du personnel des gouvernorats par statut en 2018 (%)



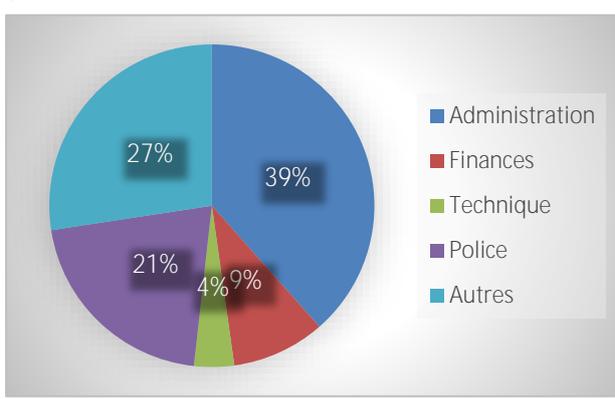
Graphique 1.11 : Effectif du personnel des gouvernorats par sexe selon l'âge en 2018



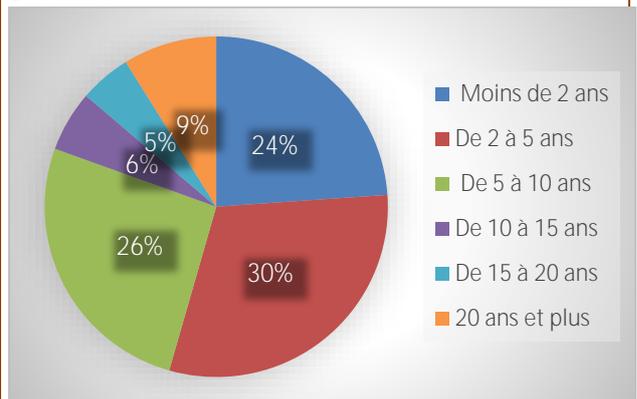
Graphique 1.12 : Répartition du personnel des gouvernorats par sexe selon le niveau d'instruction en 2018 (%)



Graphique 1.13 : Répartition du personnel des gouvernorats par domaine de qualification en 2018 (%)



Graphique 1.14 : Répartition du personnel des gouvernorats par ancienneté en 2018 (%)



1.1.3. Personnel des préfectures

Points saillants :

- ✚ Effectif du personnel des préfectures en baisse de 17,3% par rapport à 2017 ;
- ✚ Pourcentage d'agents femmes en légère hausse : de 23% à 27% entre 2011 et 2017 mais baisse en 2018 ;
- ✚ 67,2% des agents hommes avec un niveau universitaire contre 26,7% des agents femmes ;
- ✚ Personnel âgé avec 64,2% d'agents ayant 50 ans et plus.

Commentaire général :

En 2018, le personnel des 33 préfectures s'élève à 593 agents dont 105 femmes. Les effectifs varient de 4 agents à Faranah à 58 agents à Boké avec une moyenne de 18 agents par préfecture.

En 2018, les effectifs ont baissé dans plus de la moitié des préfectures, mais leur croissance a été de plus de 100% dans les préfectures de Boké, Dabola et Mamou.

Le pourcentage d'agents titulaires dans les préfectures a augmenté de 14,3% en 2018 par rapport à 2017. Par contre le nombre d'agents contractuels et d'autres agents ont fortement baissé respectivement de 47,9% et 26,0%.

L'âge moyen du personnel des préfectures en 2018 est de 52 ans : 22,1% ont moins de 40 ans mais 64,2% ont 50 ans et plus. Les femmes sont moins âgées avec 48,6% qui ont moins de 40 ans alors que 42,4% des hommes ont plus de 60 ans.

Le niveau d'instruction des agents est élevé avec 60,0% des agents ayant un niveau universitaire mais seulement 26, % chez les femmes.

En 2018, 25,0% des agents travaillent au sein des cabinets, 15,7% au sein des Services préfectoraux de développement et 16,2% au niveau des sections. Les autres exercent leurs activités au niveau des services d'appui (SAAF, DRH, secrétariat, sécurité).

L'ancienneté moyenne en préfecture est de 7,9 années. Si 49,4 % des agents y sont depuis moins de cinq ans, 17,9% travaillent dans la même préfecture depuis au moins 15 ans.

En 2018, la région de Labé a le plus grand nombre du personnel des préfectures avec 19,6% suivi de la région de Boké avec 19,2%. Le plus petit effectif du personnel est dans la région de Faranah avec 9,1%.

Notes méthodologiques :

L'absence de données pour quatre années pour la préfecture de Lélouma ne permet pas de calculer certains indicateurs au niveau national.

L'effectif du personnel des 33 préfectures concerne les agents dont les informations sont complètes

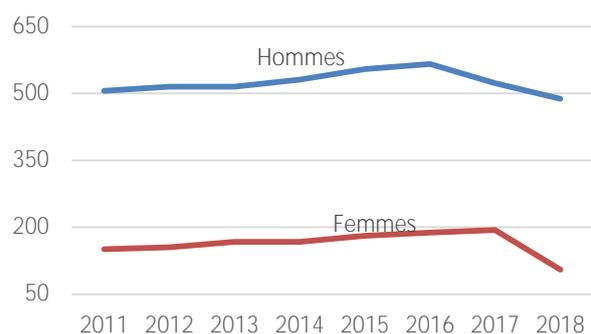
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

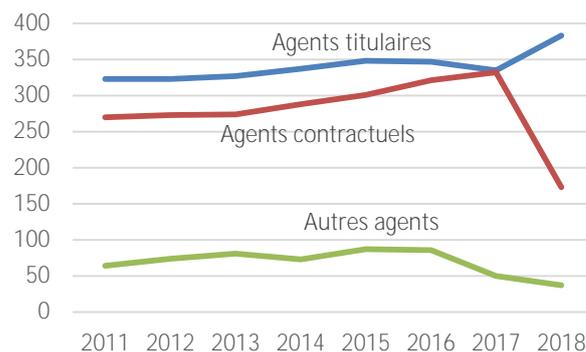
Tableau 1.2 : Évolution de l'effectif du personnel de l'ensemble des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hommes	506	515	515	531	555	566	523	488
Femmes	151	155	167	167	181	188	194	105
Guinée	657	670	682	698	736	754	717	593
% hommes	77,0%	76,9%	75,5%	76,1%	75,4%	75,1%	72,9%	82,3%
% femmes	23,0%	23,1%	24,5%	23,9%	24,6%	24,9%	27,1%	17,7%

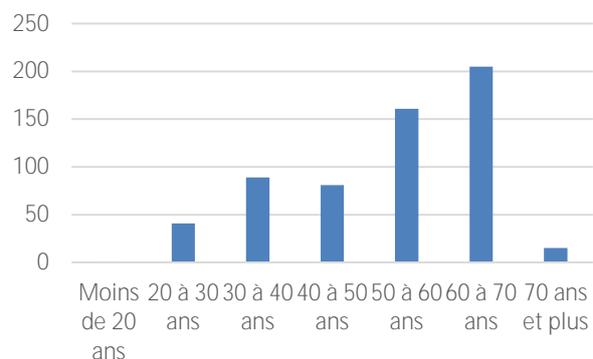
Graphique 1.15 : Evolution de l'effectif du personnel des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014) par sexe



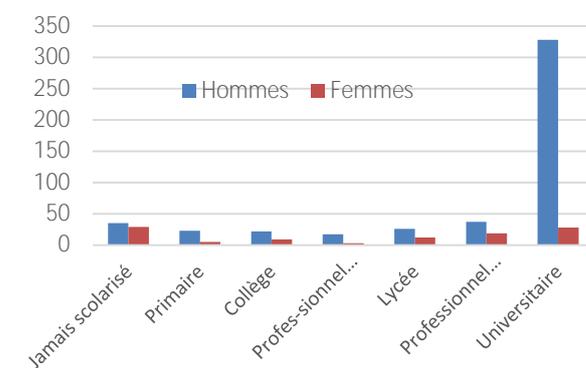
Graphique 1.16 : Evolution de l'effectif du personnel des préfectures (hors Lélouma de 2011 à 2014) par statut



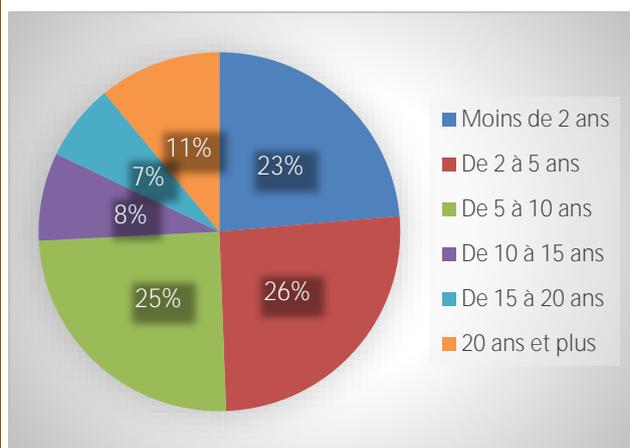
Graphique 1.17 : Effectif du personnel des préfectures en 2018 par âge



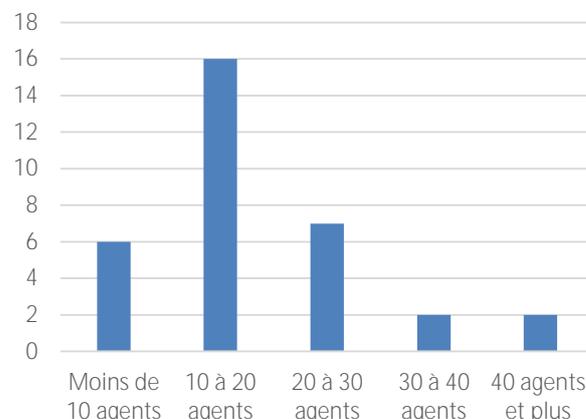
Graphique 1.18 : Effectif du personnel des préfectures en 2018 par niveau d'instruction



Graphique 1.19 : Répartition du personnel des préfectures selon l'ancienneté en 2018 (%)



Graphique 1.20 : Nombre de préfectures selon l'effectif du personnel



1.1.4 Personnel des sous-préfectures

Points saillants :

- ✚ Effectif du personnel des sous-préfectures en hausse de 25,5% en 2018 ;
- ✚ En 2018, l'effectif du personnel des sous-préfectures varie de 1 à 11 agents ;
- ✚ Personnel essentiellement masculin (seulement 2,1% de femmes)
- ✚ Personnel âgé avec 65,2% des agents ayant 50 ans et plus en 2018.

Commentaire général :

L'effectif du personnel des sous-préfectures (hors Kassa) s'élève à 575 agents en 2018 dont seulement 12 femmes. Les effectifs varient de 11 agents à Banora et 5 agents dans les sous-préfectures de Arfamoussayah, Kobikoro, Fermessadou, Gbangbadou et Sanguiana jusqu'à un agent dans 145 sous-préfectures soit 47,4% des sous-préfectures.

L'effectif du personnel des sous-préfectures est passé de 458 agents en 2017 à 575 agents en 2018 soit un accroissement de 25,5%.

La proportion d'hommes a augmenté depuis 2012 en passant de 97,2% à 97,9% de l'effectif total du personnel.

En 2018, 55,3% de l'effectif total du personnel des sous-préfectures sont des administrateurs et 19,3% des techniciens. 77,7% du personnel occupent les postes de sous-préfets et sous-préfets adjoints. Le personnel d'appui est quasiment inexistant dans les sous-préfectures.

L'âge moyen du personnel des sous-préfectures est de 53,4 ans : 65,2% du personnel des sous-préfectures sont âgés de 50 ans et plus et seulement 16% ont moins de 40 ans.

L'ancienneté moyenne des agents des sous-préfectures est de 5,7 ans : 32,5% ont 5 à 10 ans d'ancienneté et 10% ont plus de 10 ans.

Le personnel des sous-préfectures a un niveau d'études élevé : 69% ont le niveau universitaire et 18,3% le niveau professionnel après le Lycée. Cela s'explique par le fait que ce sont essentiellement des sous-préfets et sous-préfets adjoints.

Le domaine de qualification est l'administration pour 55,3% des agents suivi par la technique pour 19,3% et la sécurité pour 8%.

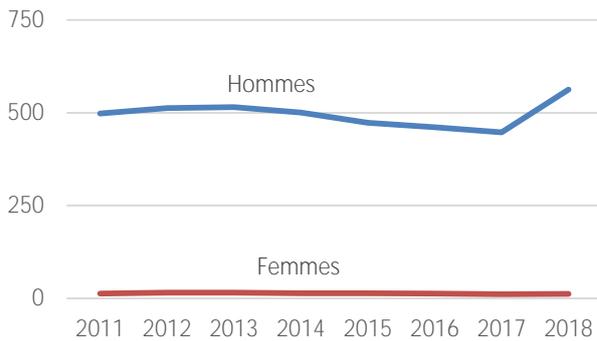
Notes méthodologiques :

L'absence des données de la Sous-préfecture de Kassa pour les années 2017 et 2018 ne permet pas de calculer certains indicateurs.

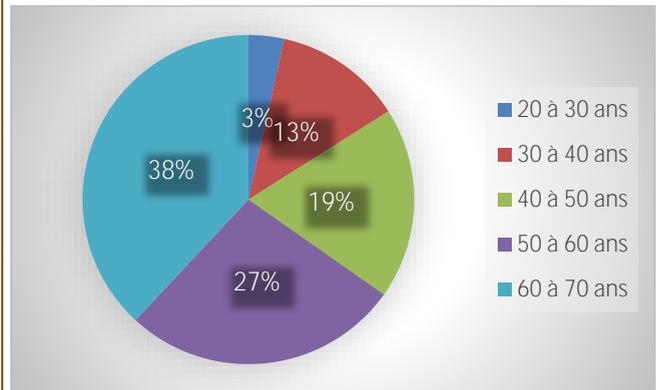
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

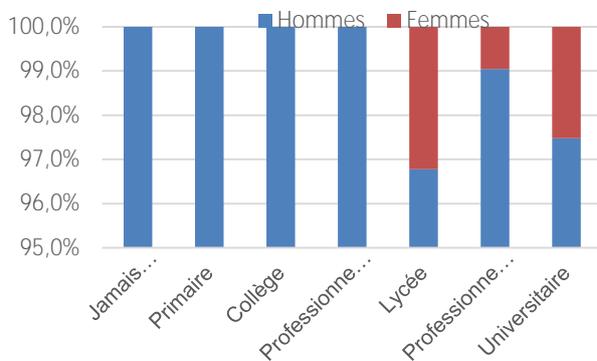
Graphique 1.21 : Évolution de l'effectif du personnel des sous-préfectures hors 5 sous-préfectures de Mamou et Kamsar (de 2011 à 2017) et hors Kassa (2018) par sexe



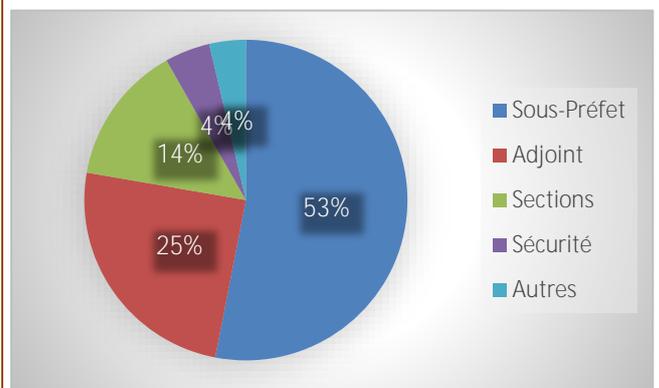
Graphique 1.22 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par âge en 2018 (%)



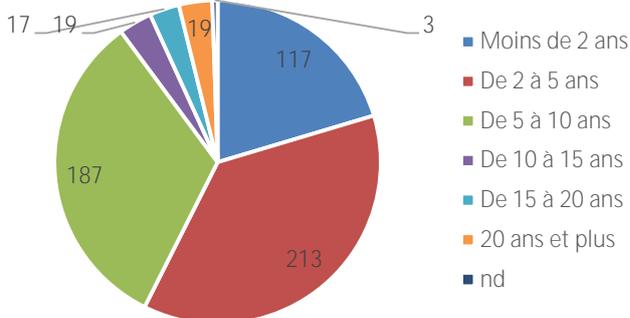
Graphique 1.23 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par sexe selon le niveau d'instruction en 2018 (%)



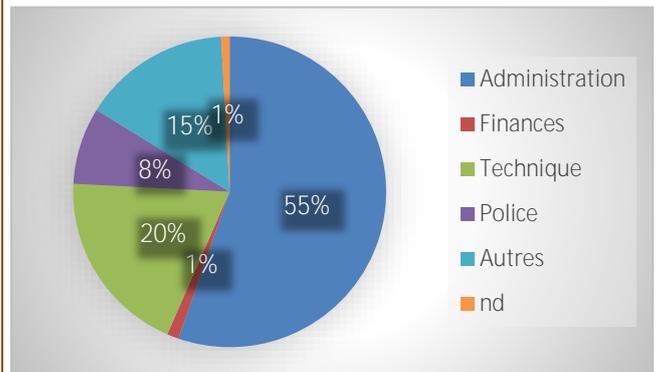
Graphique 1.24 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par service en 2018 (%)



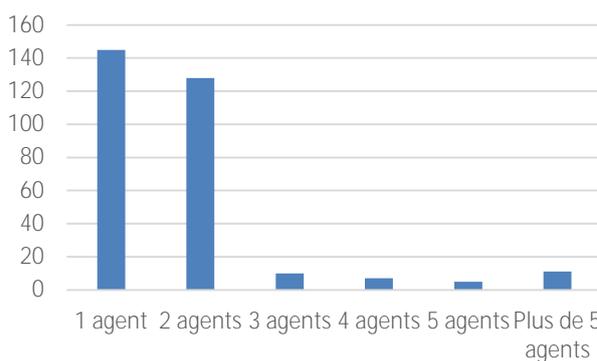
Graphique 1.25 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par ancienneté en 2018



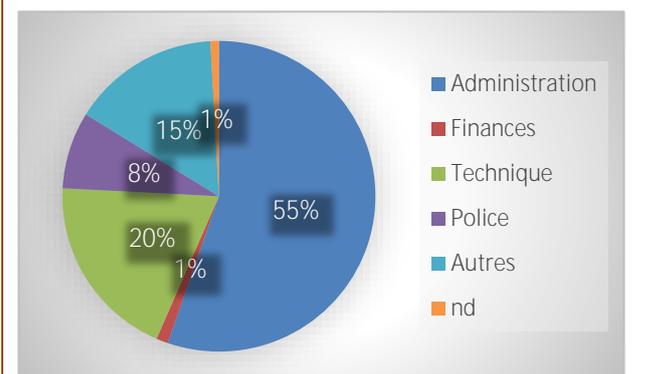
Graphique 1.26 : Répartition du personnel des sous-préfectures en 2018 par domaine de qualification (%)



Graphique 1.27 : Effectif du personnel des sous-préfectures selon le nombre d'agents hors Kassa en 2018



Graphique 1.28 : Répartition du personnel des sous-préfectures hors Kassa par domaine de qualification en 2018 (%)



1.2. Locaux et équipement

1.2.1. Structures centrales

Points saillants :

- ✚ Manque de bureaux pour les principales structures centrales avec plus de 5 agents par bureau en moyenne en 2018 ;
- ✚ Insuffisance d'équipement bureautique : 6 structures centrales avec moins de 5 ordinateurs fonctionnels et 6 structures centrales sans photocopieur ;
- ✚ Cinq structures centrales sans accès à Internet en 2018.

Commentaire général :

Le nombre de bureaux en 2018 varie de 2 bureaux (DNAPE) à 21 bureaux (SERPROMA). Les autres structures centrales disposent de 3 à 9 bureaux. Aucun changement n'est intervenu par rapport à 2017.

Le nombre moyen d'agents par bureau varie entre 1,3 agent au SERPROMA à 10,5 agents à la DNAPAE, la moyenne étant de 6,7 agents par bureau.

L'équipement bureautique est notoirement insuffisant avec 61 ordinateurs et 9 photocopieurs fonctionnels pour les 13 principales structures centrales du MATD.

Pour les ordinateurs, la DND (11), le BSD (10), la DNAT (7) et la DAF (7) disposent à eux seuls de 57% du parc en 2018. Les autres structures détiennent de 1 à 6 ordinateurs chacune. Seul un nombre réduit d'agents disposent d'un ordinateur pour leur travail : en dehors du BSD qui a 2,7 agents par ordinateur, les autres structures ont entre 3,8 et 27,0 agents par ordinateur. Par rapport à 2017, seuls le BSD, la DNAT, et la DAF ont reçu respectivement 5, 3 et 2 ordinateurs supplémentaires.

Pour les photocopieurs, en 2018, six structures sur treize n'en disposent pas.

En 2018, neuf structures sur treize ont accès à l'internet soit 64,3%. Le BSD, la DNEC, la DNAPAE et le SERPROMA n'ont pas accès à Internet.

Les véhicules fonctionnels sont peu nombreux : deux structures disposent de deux véhicules, huit structures d'un seul et trois n'en ont aucun en 2018. Seuls l'ANASP et le CNFPCE disposent de motos fonctionnelles.

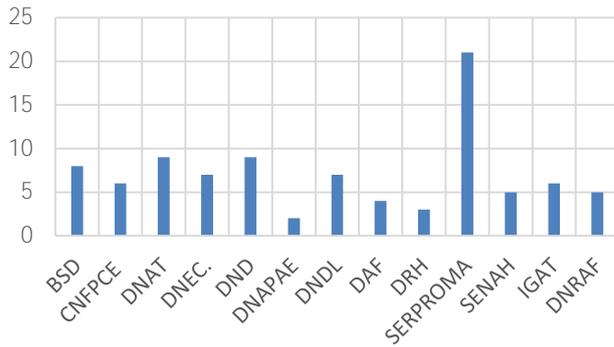
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour certaines structures centrales ne permet pas d'analyser l'évolution de certains indicateurs.

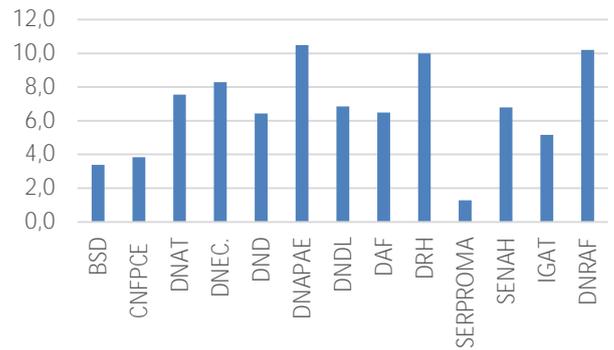
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

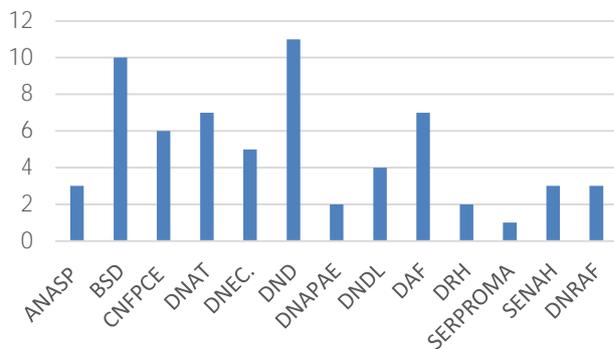
Graphique 1.29 : Nombre de bureaux par structure centrale du MATD en 2018



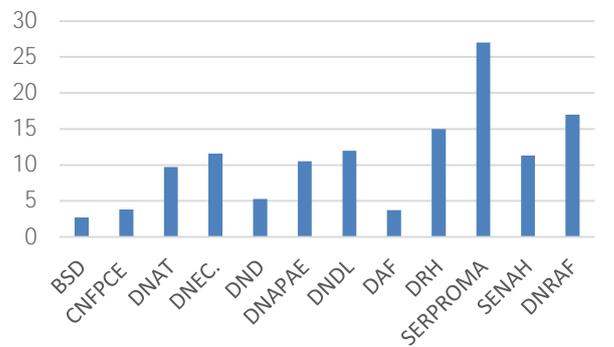
Graphique 1.30 : Nombre d'agents par bureau par structure centrale du MATD en 2018



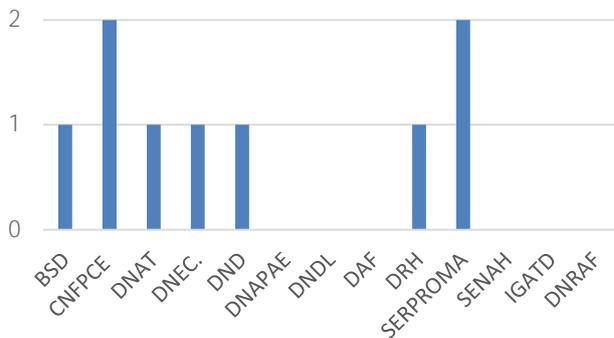
Graphique 1.31 : Nombre d'ordinateurs fonctionnels par structure centrale du MATD en 2018



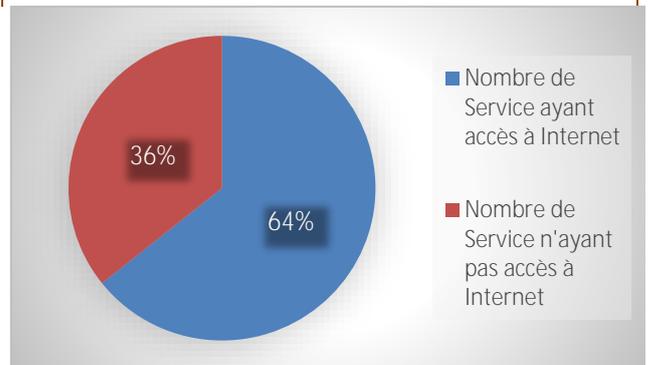
Graphique 1.32 : Nombre d'agents par ordinateur fonctionnel par structure centrale du MATD en 2018



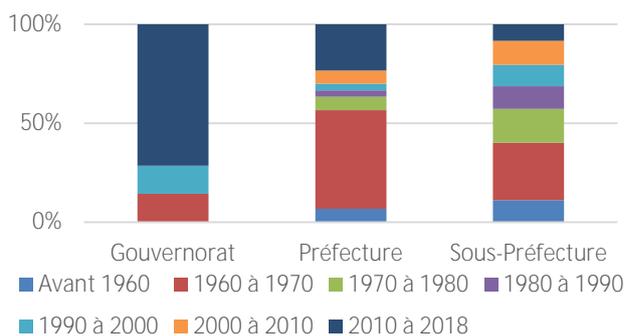
Graphique 1.33 : Nombre de photocopieurs fonctionnels par structure centrale du MATD (Hors ANASP) en 2018



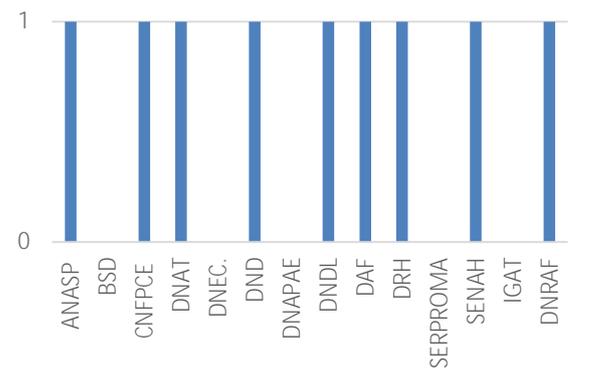
Graphique 1.34 : Répartition des principales structures centrales du MATD selon l'accès à Internet en 2018



Graphique 1.35 : Répartition des structures selon l'année de construction des locaux (%)



Graphique 1.36 : Accès à Internet des principales structures centrales du MATD



1.2.2. Structures déconcentrées (locaux)

Points saillants :

- ✚ Locaux relativement récents avec 62,5% des gouvernorats avec des locaux construits depuis 2010 à l'exception d'un seul datant d'avant 1990 ;
- ✚ Locaux anciens pour les préfectures (61% datant d'avant 1990) et les sous-préfectures (66,4% datant d'avant 1990) ;
- ✚ Seulement 60,6% des préfectures et 18,1% des sous-préfectures avec un accès à l'électricité en 2018 ;
- ✚ Accès à Internet encore limité en 2018 (50% des gouvernorats, 21,2% des préfectures et 9,2% des sous-préfectures).

Commentaire général :

L'ancienneté des locaux varie fortement selon le type de structures : 25,0% des gouvernorats ont été construits avant 2010 contre 69,7% des préfectures et 88,6% des sous-préfectures. Les locaux des préfectures sont les plus anciens avec 51,5% construits avant 1970 contre 38,8% des sous-préfectures.

L'accès à l'électricité, primordial pour les activités administratives, est loin d'être généralisé en 2018 : seulement 18,1% des sous-préfectures et 60,6% des préfectures en disposent. On enregistre une amélioration par rapport à 2017 avec 37,5% de nouvelles sous-préfectures raccordées au réseau électrique. Ces taux restent cependant notablement insuffisants pour un bon fonctionnement de ces structures. S'il est un peu plus élevé à Kindia (avec 51,1% de l'ensemble des structures) et Mamou (37,8% des structures), il est de moins de 22% des structures dans les autres régions et même de 11,6% dans la région de Faranah.

L'accès à l'eau est aussi limité même s'il est supérieur à celui de l'électricité avec 42,9% des sous-préfectures 60,6% des préfectures et 87,5% des régions. L'accès à l'eau prend aussi en compte l'accès à travers un forage ou un puits amélioré. La progression en cinq ans est assez faible avec seulement 20 préfectures et 130 sous-préfectures couvertes. Les structures des régions de Mamou (86,5%) et Kindia (54,3%) sont mieux dotées. La région de Boké enregistre le faible niveau de desserte avec 28,9% des structures.

L'accès à Internet est encore rare en 2018 dans la quasi-totalité des structures avec 50% pour les gouvernorats, 21,2% pour les préfectures et un peu plus de 9% pour les sous-préfectures, malgré une amélioration de plus de 38 points pour les gouvernorats, de 8% pour les préfectures et de 4% pour les sous-préfectures depuis 2013.

Les bureaux disponibles sont relativement nombreux pour toutes les structures. Si cela se comprend bien pour les gouvernorats avec au moins 11 bureaux et les préfectures aux effectifs de personnel relativement nombreux. C'est plus paradoxal pour les sous-préfectures où il n'y a que 2% des sous-préfectures avec plus de deux agents.

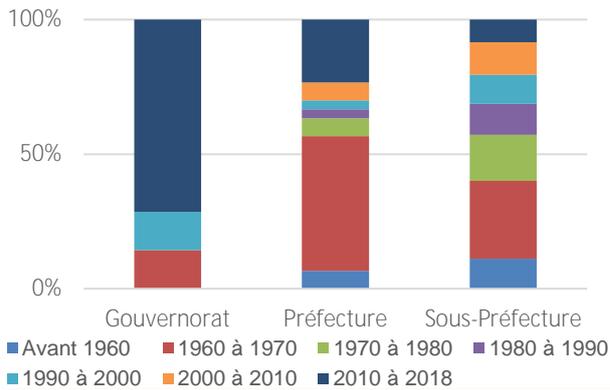
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour certaines structures ne permet pas d'analyser l'évolution de certains indicateurs.

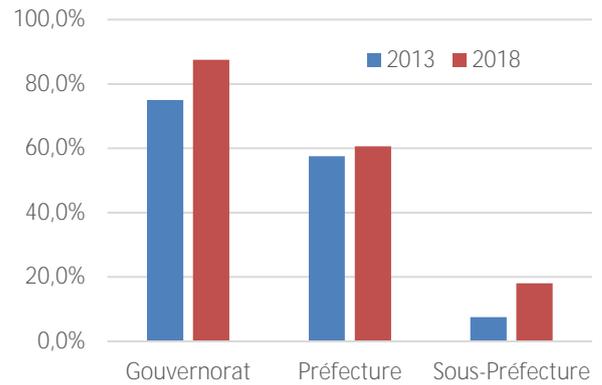
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

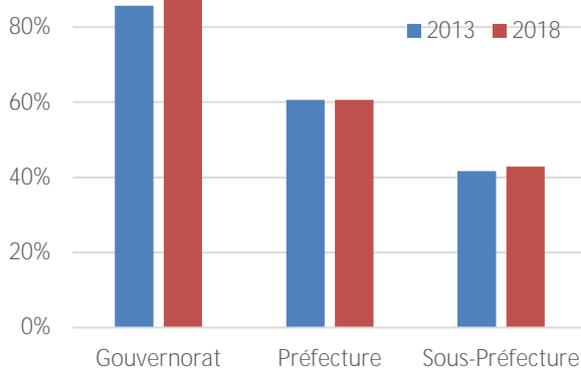
Graphique 1.37 : Répartition des structures selon l'année de construction des locaux (%)



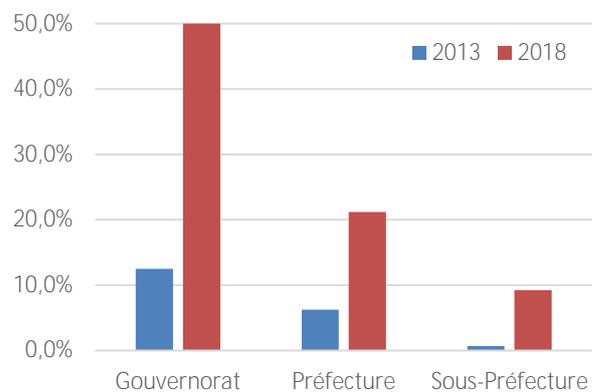
Graphique 1.38 : Proportion des structures ayant accès à l'électricité en 2013 et 2018 (%)



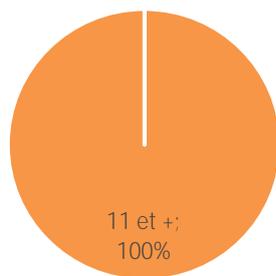
Graphique 1.39 : Proportion des structures ayant accès à l'eau en 2013 et 2018 (%)



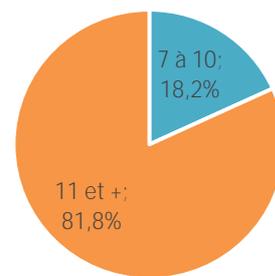
Graphique 1.40 : Proportion des structures ayant accès à Internet en 2013 et 2018 (%)



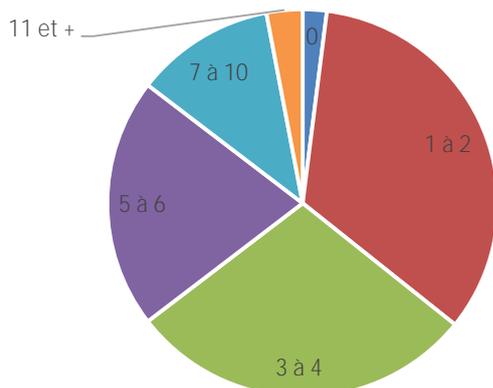
Graphique 1.41 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de bureaux (%)



Graphique 1.42 : Répartition des préfectures selon le nombre de bureaux (%)



Graphique 1.43 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre de bureaux (%)



1.2.3. Structures déconcentrées (équipement)

Points saillants :

- ✚ Équipement bureautique et logistique très insuffisant pour l'ensemble des structures ;
- ✚ 2 préfectures et 83% des sous-préfectures sans ordinateur fonctionnel en 2018 ;
- ✚ 25% des gouvernorats, 39,4% des préfectures et 95,4% des sous-préfectures sans photocopieur ;
- ✚ 1 gouvernorat avec seulement 1 voiture, une préfecture sans voiture et 52,1% des sous-préfectures sans moto.

Commentaire général :

Les activités administratives nécessitent un équipement bureautique et logistique minimum, à savoir des ordinateurs, photocopieurs et un moyen de déplacement. Cela n'est pas le cas dans la plupart des structures déconcentrées.

Pour les ordinateurs, la moitié des gouvernorats disposent de plus de 4 ordinateurs, 76% des préfectures disposent d'au moins de 2 ordinateurs mais seulement 16,1% des sous-préfectures disposent d'un ordinateur. Ce qui est très peu par rapport aux effectifs du personnel de chaque structure. Chaque gouvernorat dispose d'au moins d'un ordinateur fonctionnel.

Les photocopieurs sont encore moins disponibles que les ordinateurs.

25% des gouvernorats, 39,4% des préfectures et 95,4% des sous-préfectures ne disposent pas de photocopieur fonctionnel.

L'équipement en moyens de déplacement est aussi insuffisant pour assurer un bon suivi des circonscriptions administratives.

Au niveau des véhicules, si chaque gouvernorat est doté de véhicules, ils sont en nombre insuffisant avec 37,8% des gouvernorats disposant de moins de trois véhicules. Les préfectures sont mieux dotées : si une préfecture dispose d'aucun véhicule, 78,8% des préfectures en ont au moins deux pour circuler.

Au niveau des motocyclettes dont devraient être dotées toutes les sous-préfectures, plus de la moitié n'en disposent pas.

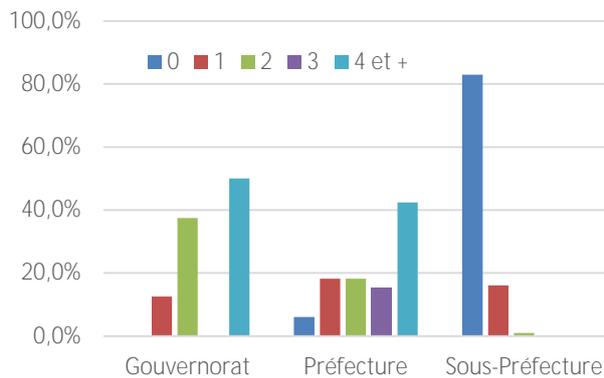
Notes méthodologiques :

L'absence de données pour plusieurs années pour certaines structures ne permet pas d'analyser l'évolution temporelle de certains indicateurs.

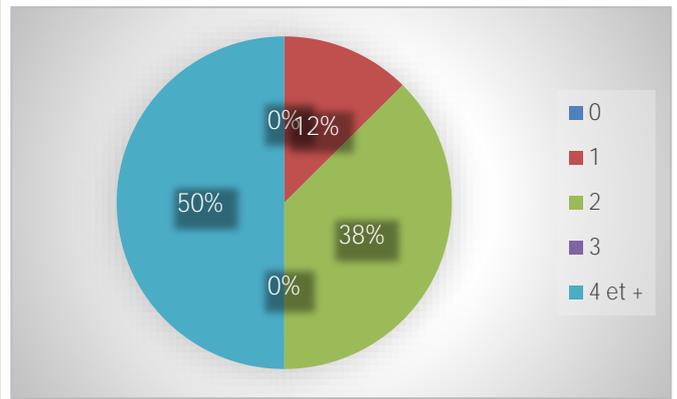
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

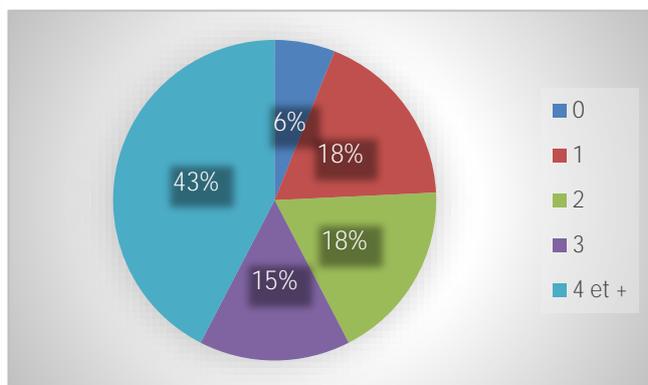
Graphique 1.44 : Répartition des structures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%)



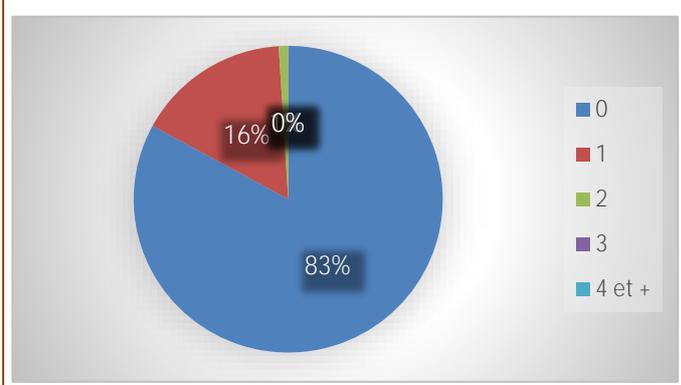
Graphique 1.45 : Répartition des gouvernorats selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%)



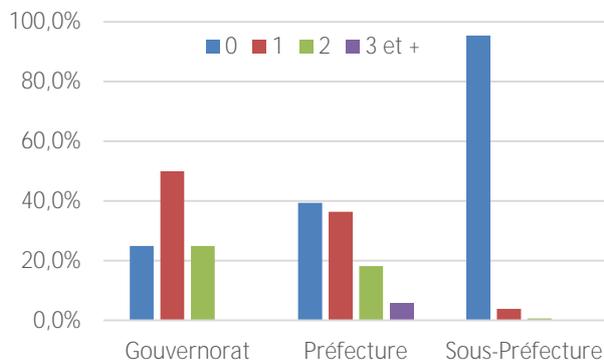
Graphique 1.46 : Répartition des préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%)



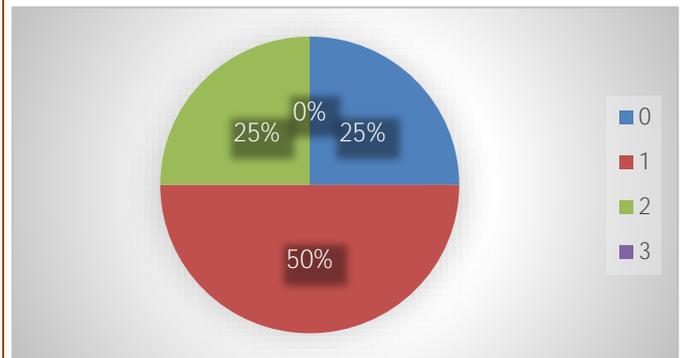
Graphique 1.47 : Répartition des sous-préfectures selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018 (%)



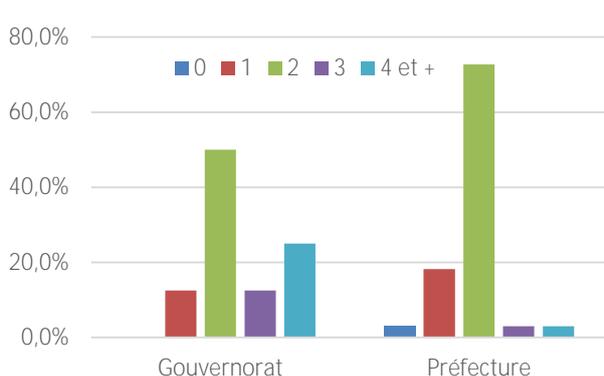
Graphique 1.48 : Répartition des structures selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2018 (%)



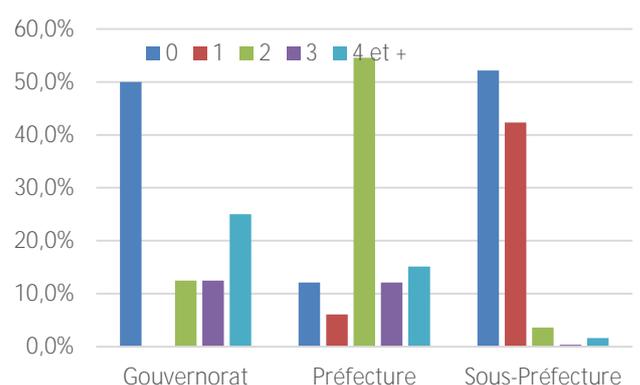
Graphique 1.49 : Répartition des gouvernorats selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2018 (%)



Graphique 1.50 : Répartition des structures selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2018 (%)



Graphique 1.51 : Répartition des structures selon le nombre de motos fonctionnelles en 2018 (%)



1.3. Dotations et consommations budgétaires du MATD

1.3.1. Recettes et dépenses des différentes structures du MATD

Points saillants :

- 🚩 Accroissement de 4,8% du budget du MATD en 2018 dû essentiellement à un accroissement de 27,4% du Budget national de développement ;
- 🚩 Après la forte part de 4,6% en 2016, la part du budget du MATD dans le BND en baisse à 2% en 2017 et 1,6% en 2018 ;
- 🚩 42% du budget du MATD a été alloué aux traitements et salaires en 2018.

Commentaire général :

Le budget exécuté du MATD de 2018 s'élève à seulement 117,8 milliards GNF, en baisse de 64% par rapport à celui de 2017. Cette baisse provient d'une très faible exécution des investissements en 2018.

La part du budget du MATD par rapport au BND a chuté de 2% en 2017 à 1,6% en 2018.

Ces fortes variations sont dues en partie à la baisse drastique des investissements en 2018: ils étaient de 185,9 milliards en 2017 mais seulement de 27,2 milliards en 2018.

Le taux d'engagement du MATD a baissé de 20 points en 2018 par rapport à 2017, passant de 85,3% à 65,3%.

Les investissements constituaient de loin le poste le plus important des budgets du MATD. En dehors de l'année exceptionnelle 2016 avec 81,3% du budget total, il oscille entre 52% et 71% mais il a baissé de manière drastique pour atteindre seulement 23% en 2018.

Le poste budgétaire le plus important est celui des traitements et salaires. Il est en forte progression avec 49,5 milliards en 2018 soit 42% de l'ensemble du budget exécuté.

Les postes subventions et traitements et investissements ont baissé respectivement de 70,5% et 85,4% par rapport à 2017.

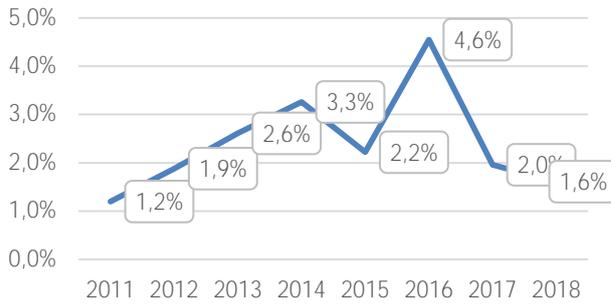
Le poste Achats de biens et services est le moins important et son montant a légèrement augmenté. Il était de 12 milliards en 2017 contre 15,5 milliards en 2018.

Notes méthodologiques :

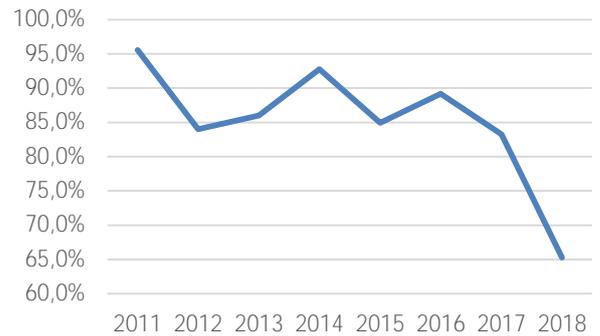
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

Graphique 1.52 : Evolution de la part du budget du MATD dans le budget global de la Guinée (%)



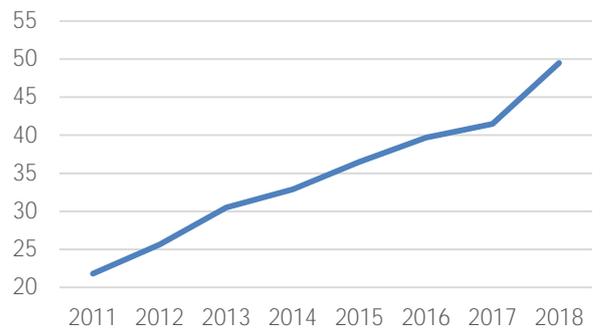
Graphique 1.53 : Évolution du taux d'engagement du budget du MATD (%)



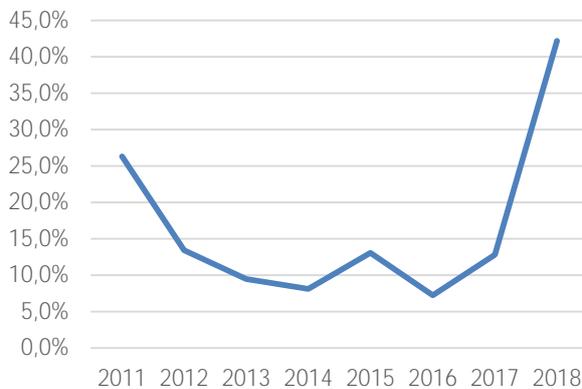
Graphique 1.54 : Évolution du taux de paiement du budget du MATD (%)



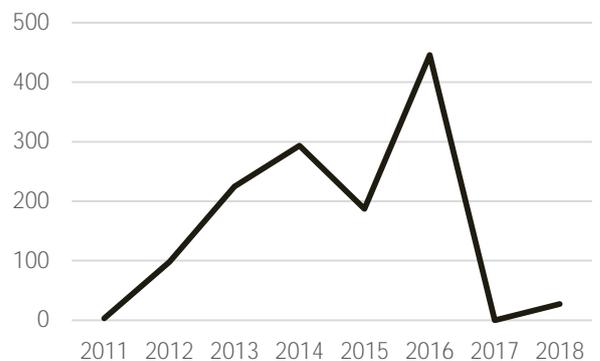
Graphique 1.55 : Évolution du montant des traitements et salaires du personnel du MATD (milliards de GNF)



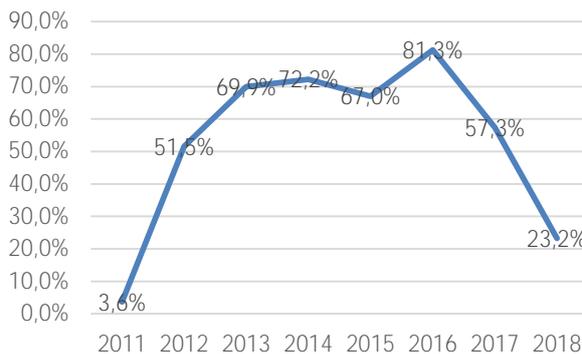
Graphique 1.56 : Évolution de la part des traitements et salaires dans le budget (%)



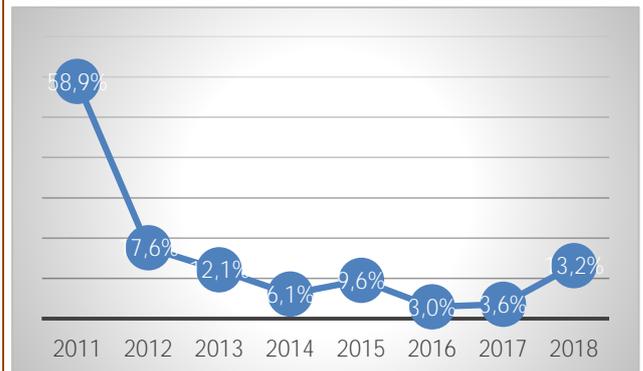
Graphique 1.57 : Évolution du montant des investissements du MATD (milliards GNF)



Graphique 1.58 : Évolution de la part des investissements dans le budget global du MATD (%)



Graphique 1.59 : Évolution de la part des achats de biens et services dans le budget global du MATD (%)



1.3.2. Recettes et dépenses dans les structures déconcentrées du MATD

Points saillants :

- ✚ Budget exécuté inférieur à 200 millions GNF pour 70% des préfectures ;
- ✚ Budget de 2018 inférieur à celui de 2013 pour 21% des préfectures ;
- ✚ Hors Conakry, plus gros transfert de l'État en 2018 pour le Gouvernorat de Kindia avec 20,8% du montant transféré aux gouvernorats.

Commentaire général :

Les transferts de l'État aux gouvernorats ont fortement chuté dans tous les gouvernorats hors celui de Mamou où l'on note une hausse de 37% par rapport à 2017.

En 2018, le budget de l'ensemble des Gouvernorats (hors Conakry et Faranah) a baissé de 13% par rapport 2017. La différence est notable avec une différence de 1,35 milliards pour 2018 par rapport à 2017. Les budgets prévisionnels ont baissé entre 2017 et 2018 dans les gouvernorats de Boké, Kankan, Kindia, Mamou et N'Zérékoré à l'exception de celui de Labé qui a augmenté de 37%.

Les budgets des préfectures sont en général moins élevés que ceux des Gouvernorats.

En 2018, les dépenses de fonctionnement ont été les plus élevées pour les préfectures de Dubréka (3,5 milliards GNF), Coyah (1,8 milliard GNF), Kindia (1,4 milliard GNF) et Siguiri (1,1 milliard GNF). Le montant le plus faible étant pour la préfecture de Yomou avec seulement 29,7 millions GNF de dépenses de fonctionnement. Sur les 33 préfectures, 22 ont un budget inférieur à 500 millions GNF dont 14 un budget inférieur à 200 millions GNF.

L'évolution des budgets des préfectures n'est pas régulière. Ainsi, en 2018, 22,6% des préfectures ont des budgets inférieurs à ceux de 2017 mais 22,6% des préfectures ont vu leurs budgets plus que doublés.

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des préfectures s'élève à 23,9 milliards mais les dépenses effectivement réalisées sont bien moindres. Ainsi, le taux de réalisation a été inférieur à 75% dans la moitié des préfectures et pour 5 d'entre elles inférieur à 50%.

Notes méthodologiques :

La non complétude des données financières pour l'ensemble des structures tant au niveau gouvernorats que préfectures limite l'analyse des données notamment temporelle.

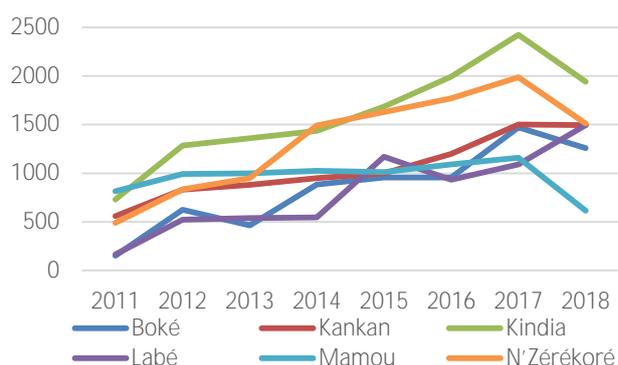
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

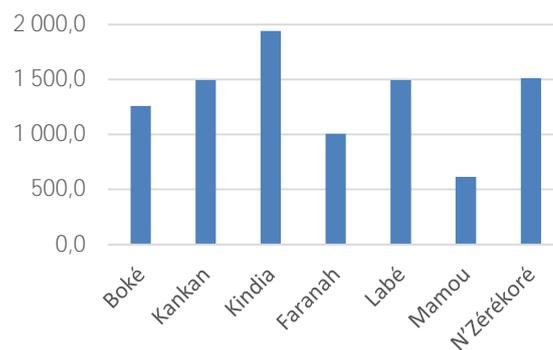
Tableau 1.3 : Evolution des prévisions de dépenses de fonctionnement de gouvernorats (millions GNF)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Boké	150,9	623,7	463,7	883	956,9	956,9	1 472,8	1 258,0
Kankan	558,1	830,0	880,0	950,0	1 000,0	1 200,0	1 500,0	1 493,3
Kindia	730,8	1 283,1	1 361,0	1 436,8	1 685,9	1 995,8	2 425,7	1 941,4
Labé	165,0	520,9	537,5	545,1	1 169,0	932,5	1 090,1	1 493,4
Mamou	815,1	991,9	998,8	1 023,5	1 010,9	1 089,7	1 161,1	615,5
N'Zérékoré	490,8	834	950,9	1 490,1	1 630,0	1 770,3	1 987,9	1 511,5

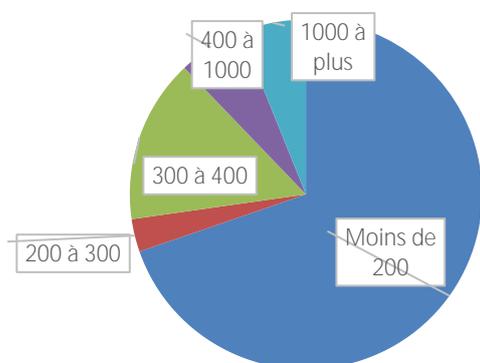
Graphique 1.60 : Évolution du montant des transferts de l'État à 6 gouvernorats (milliards GNF)



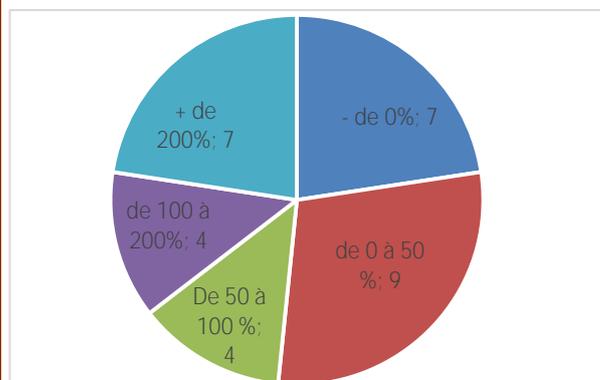
Graphique 1.61 : Prédiction des transferts de l'État pour six gouvernorats en 2018 (milliards GNF)



Graphique 1.62 : Répartition des préfectures selon le budget exécuté en millions GNF (%)



Graphique 1.63 : Répartition des préfectures selon le taux d'accroissement du budget entre 2013 et 2018 hors Boké et Koubia (%)



2. RESSOURCES DES COMMUNES ET FONCTIONNEMENT

2.1. Conseillers communaux

Points saillants :

- ✚ Forte hausse du nombre de conseillers communaux par rapport à 2017 suite aux élections (+165%) ;
- ✚ 15,9% de femmes conseillères communales en 2018 mais 1,8% de femmes maires ;
- ✚ 60% des conseillers communaux de 60 ans et plus ;
- ✚ 42% des conseillers communaux jamais scolarisés.

Commentaire général :

L'effectif des conseillers communaux a fortement augmenté en 2018 passant de 2 570 conseillers en 2017 à 6 819 conseillers suite aux élections municipales.

La proportion de femmes conseillères communales est très faible : autour de 10% entre 2011 et 2015 et moins de 9% en 2016 mais elle a fortement augmenté avec 16% en 2018. Les femmes conseillères communales sont plus jeunes et moins éduquées que les hommes.

Les conseillers communaux sont âgés. Ils ont en moyenne plus de 52 ans. Ainsi, 32% ont plus de 60 ans et seulement 19% ont moins de 40 ans.

42% des conseillers communaux n'ont jamais fréquenté l'école et 10% seulement le primaire. 16% sont du niveau collège et professionnel après collège, 14% du niveau lycée et professionnel après lycée et 17% de niveau universitaire. Ce niveau est bien plus élevé que celui de la population. Les femmes ont un niveau d'instruction moins élevé que les hommes : parmi les conseillers jamais scolarisés, elles sont 22% et 17% parmi ceux du niveau primaire alors qu'en moyenne elles sont 15,9%.

Au niveau national, il y a 6% de maires, 13% de vices maires et 81% de conseillers.

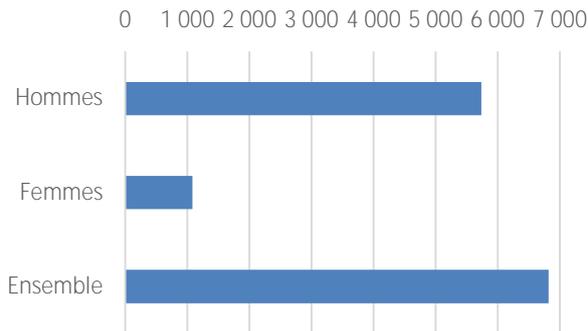
Les femmes n'occupent pas les postes à responsabilité : en 2018, seulement 1,8% des maires sont des femmes et 9,1% des vices maires, alors que 17,7% des conseillers sont des femmes.

Notes méthodologiques :

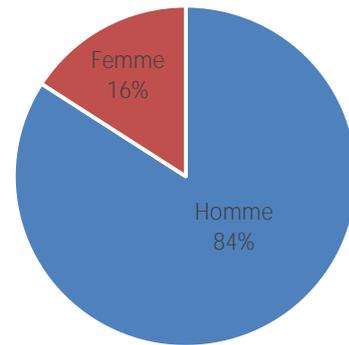
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

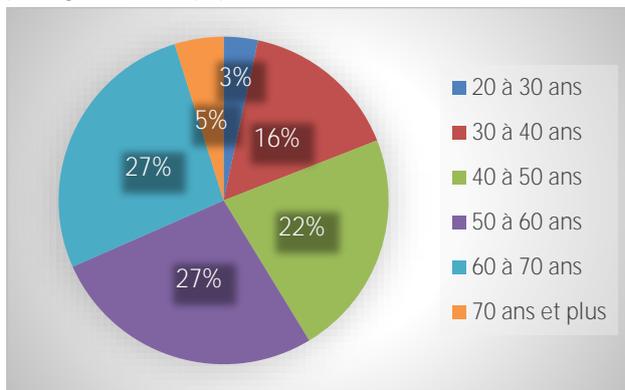
Graphique 2.1 : Effectif des conseillers communaux par sexe en 2018



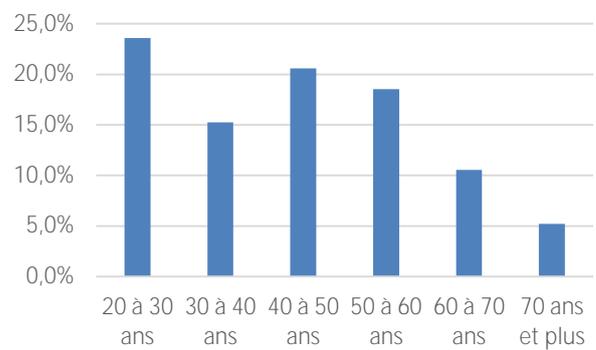
Graphique 2.2 : Répartition des conseillers communaux par sexe en 2018 (%)



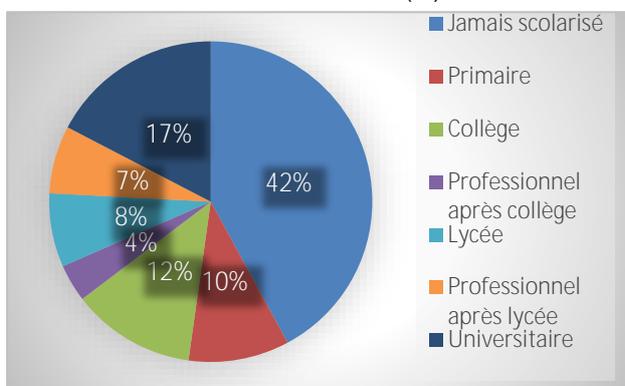
Graphique 2.3 : Répartition des conseillers communaux par âge en 2018 (%)



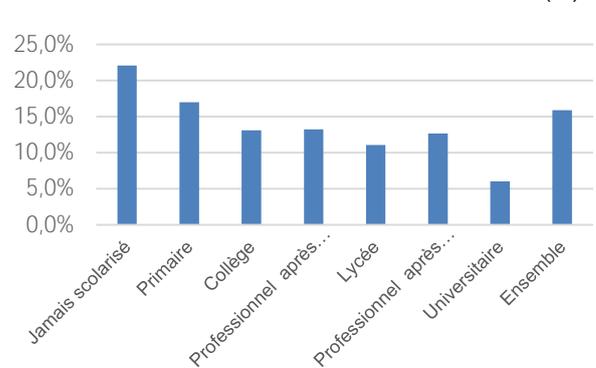
Graphique 2.4 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon l'âge (%)



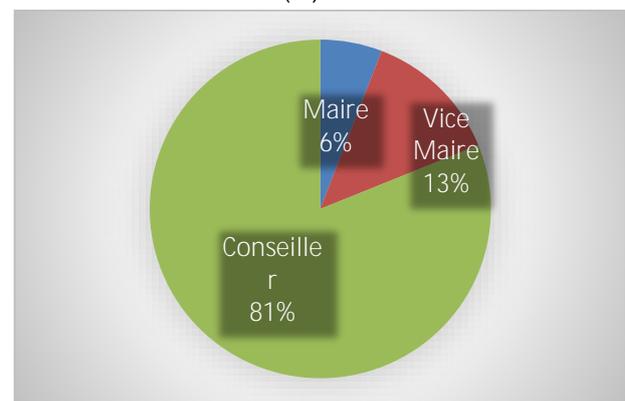
Graphique 2.5 : Répartition des conseillers communaux selon le niveau d'instruction en 2018 (%)



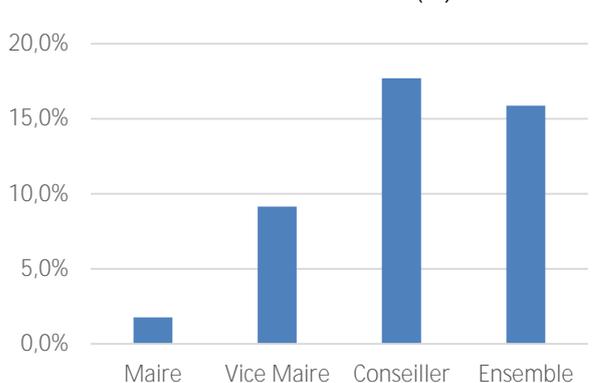
Graphique 2.6 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon le niveau d'instruction (%)



Graphique 2.7 : Répartition des conseillers communaux en 2018 selon la fonction (%)



Graphique 2.8 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon la fonction (%)



2.1. Conseillers communaux (suite)

Points saillants :

- 47% des conseillers communaux pour les communes de 20 000 à 50 000 habitants ;
- Plus de femmes dans les conseils communaux des grandes villes ;
- Le plus de conseillers communaux dans les régions de Kankan et N'Zérékoré et le moins dans celle de Conakry.

Commentaire général :

Les conseillers communaux sont plus nombreux dans les communes de taille moyenne entre 20 000 et 50 000 habitants : 47% dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants et 32% dans les communes de 10 000 à 20 000 habitants.

Les femmes sont plus nombreuses dans les conseils communaux des grandes villes : 22,1% dans les communes de 100 000 à 200 000 habitants contre 14% dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les plus grands nombres de conseillers communaux sont dans les régions de Kankan (19%) et de N'Zérékoré (18%) et le plus petit nombre dans la région de Conakry avec 3%.

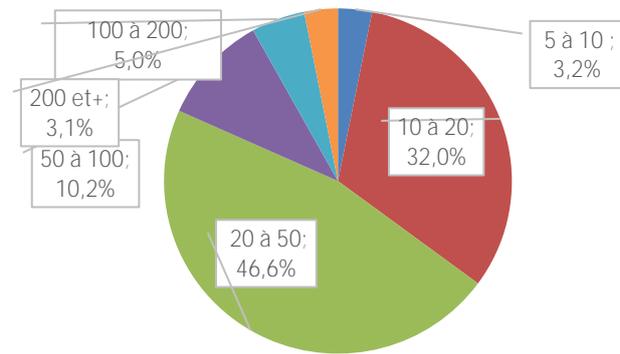
La proportion de femmes conseillères communales est la plus élevée dans la région de Conakry (23%) et la moins élevée dans la région de Kankan (10%) avec une moyenne de 15,9% pour la Guinée.

Notes méthodologiques :

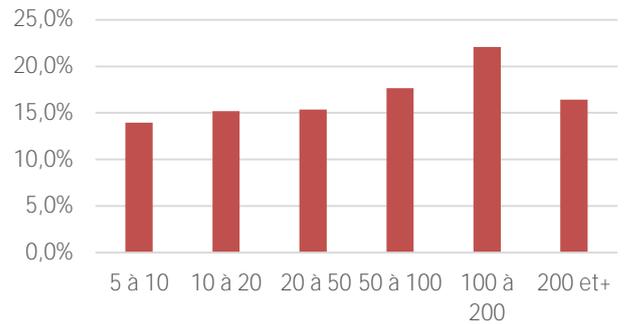
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

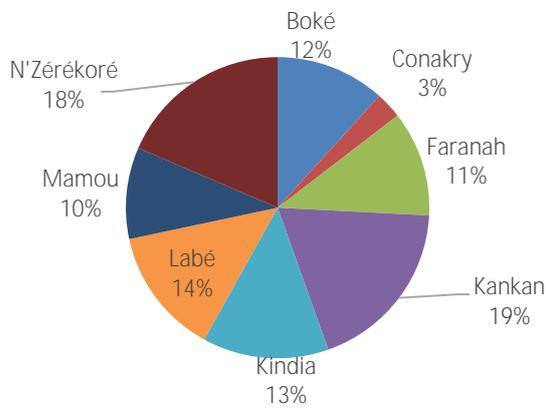
Graphique 2.9 : Répartition des conseillers communaux en 2018 selon la taille de la commune en milliers d'habitants (%)



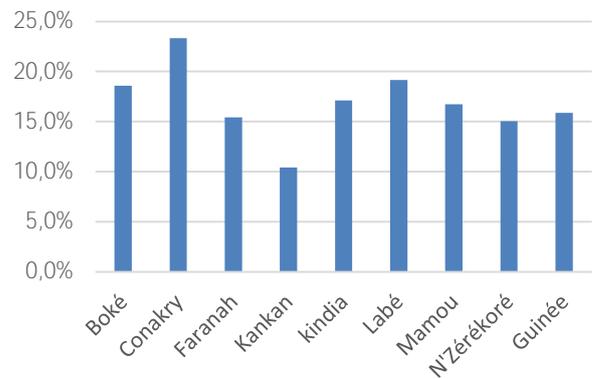
Graphique 2.10 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon la taille des communes en milliers d'habitants (%)



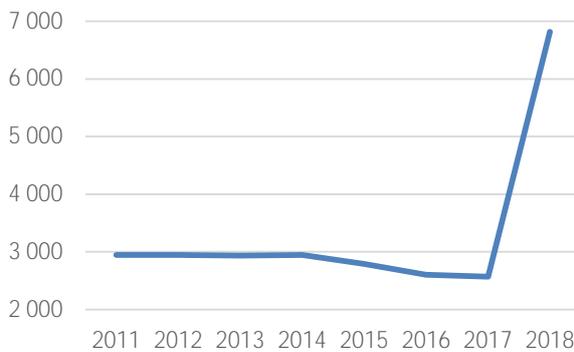
Graphique 2.11 : Répartition des conseillers communaux par région en 2018 (%)



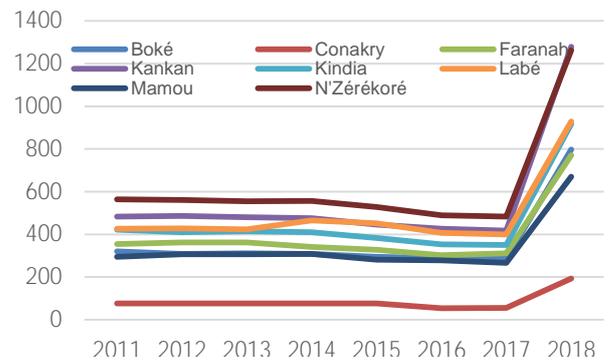
Graphique 2.12 : Proportion de femmes conseillères communales en 2018 selon la région (%)



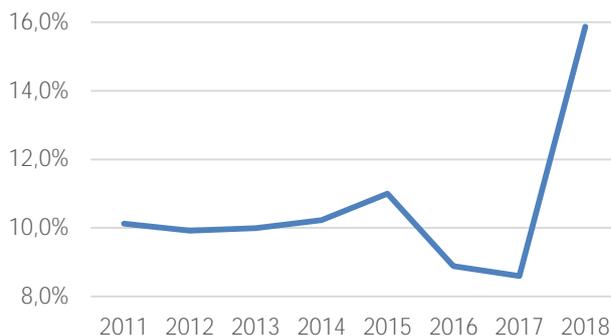
Graphique 2.13 : Évolution de l'effectif de l'ensemble des conseillers communaux



Graphique 2.14 : Evolution de l'effectif des conseillers communaux par région



Graphique 2.15 : Evolution de la proportion de femmes conseillères communales (%)



2.2. Personnel des communes

Points saillants :

- Personnel des communes en augmentation annuelle moyenne de 4,5% de 2011 à 2016 mais en forte baisse en 2017 et 2018 ;
- 75% des agents communaux sont des hommes en 2018 ;
- Personnel plus jeune en 2018 qu'en 2017 mais la moitié du personnel âgé de 50 ans et plus.

Commentaire général :

1 972 agents travaillent dans les communes en 2018 contre 2 407 en 2017 et 2 839 en 2016.

En 2018, l'effectif moyen du personnel communal est de 5,8 agents par commune. Il varie de 0 ou 1 agent dans 25,7% des communes à 112 à Kindia. Seulement six communes emploient plus de 50 agents : Kindia, Kaloum, Fria, Mamou et N'Zérékoré.

Les effectifs du personnel communal ont diminué en 2018 dans plus de la moitié des communes et sont restés identiques dans 22,5% des communes.

La proportion d'agents féminins est stable entre 27 et 28% de 2011 à 2017 mais a fortement baissé en 2018 pour atteindre seulement 25%.

En 2018, Le personnel est âgé : 48,9 ans en moyenne et 28% des agents ont plus de 60 ans. Seulement 10% des agents ont moins de 30 ans. Les femmes sont en moyenne plus jeunes de 1,8 année que les hommes.

Les agents communaux ont un niveau d'instruction élevé avec 42% de niveau universitaire et 17% de niveau lycée ou professionnel après lycée. Les femmes sont plus nombreuses avec un niveau d'instruction moins élevé : jamais scolarisé (43%) et primaire (38%) contre universitaire (10%).

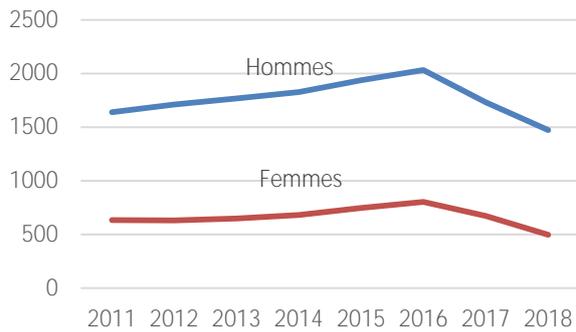
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur le personnel communal pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

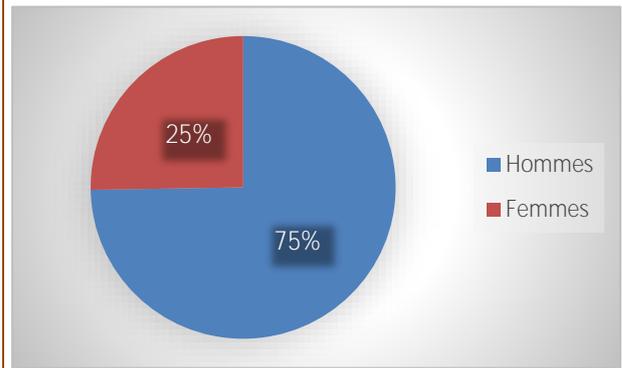
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

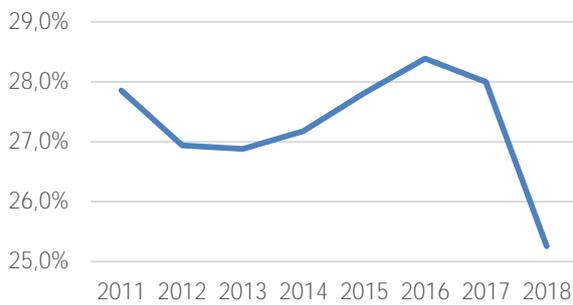
Graphique 2.16 : Évolution de l'effectif du personnel des communes par sexe



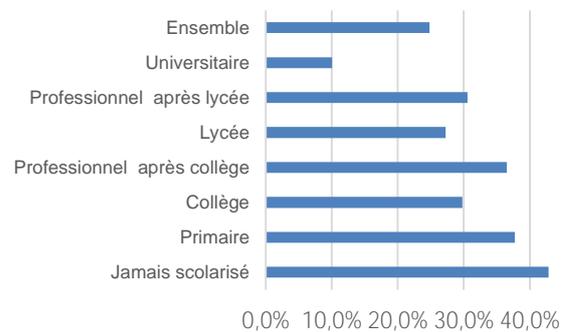
Graphique 2.17 : Répartition du personnel des communes par sexe en 2018 (%)



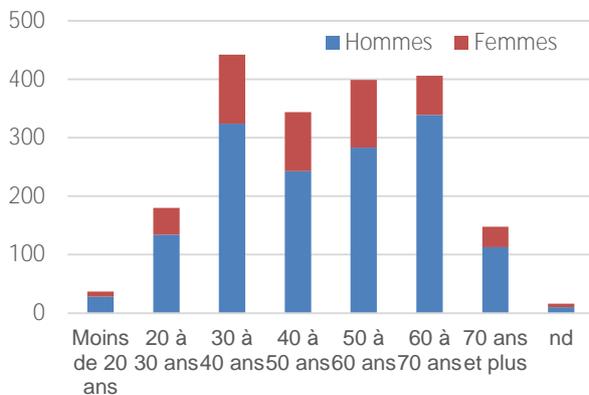
Graphique 2.18 : Evolution de la proportion de femmes dans le personnel communal (%)



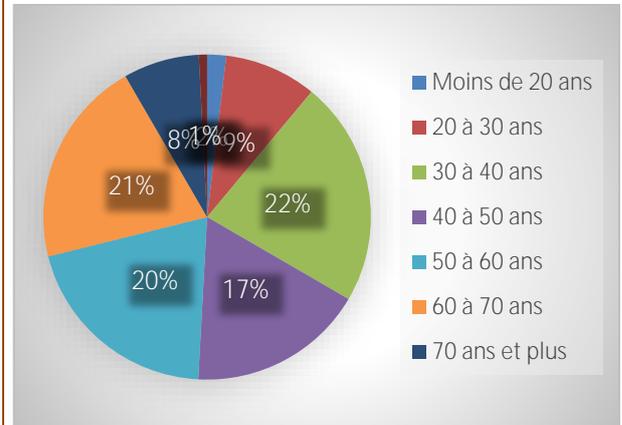
Graphique 2.19 : Proportion de femmes du personnel communal par niveau d'instruction (%)



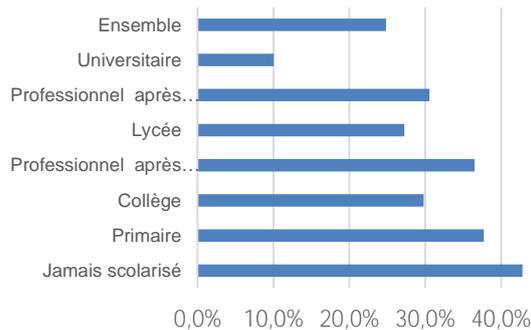
Graphique 2.20 : Effectif du personnel communal par sexe selon l'âge en 2018



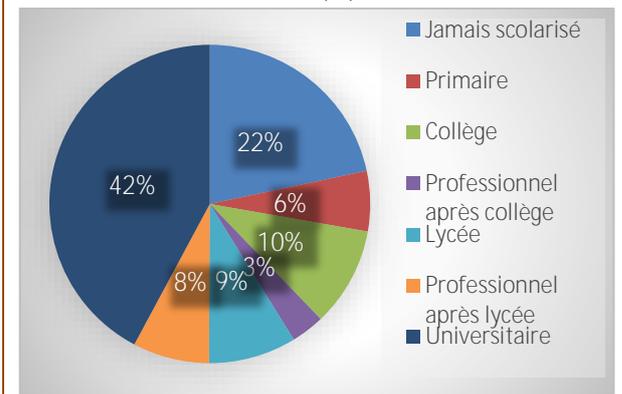
Graphique 2.21 : Répartition du personnel communal selon l'âge en 2018 (%)



Graphique 2.22 : Proportion de personnel communal féminin selon le niveau d'instruction en 2018 (%)



Graphique 2.23 : Répartition du personnel communal par niveau d'instruction en 2018 (%)



2.2. Personnel des communes (suite)

Points saillants :

- ✚ 24% des agents relevant du MATD contre 41% de la mairie ;
- ✚ Personnel peu ancien en poste en 2018 : 30% depuis moins de deux ans ;
- ✚ Les femmes plus longtemps au même poste que les hommes.

Commentaire général :

L'ancienneté moyenne des agents communaux est de 10,1 années. Près de 37% des agents sont en poste depuis moins de cinq années et 27% des agents sont en poste depuis 15 années et plus.

L'ancienneté est supérieure chez les femmes (11,3 années en moyenne) que chez les hommes (9,7 années en moyenne). Dans le personnel en poste depuis 15 ans et plus, il y a 31,1% de femmes contre 24,7% de femmes sur l'ensemble des agents communaux.

Dans les mairies, le secrétariat général (39,5%) occupe le plus de personnel devant le secrétariat (29,4%) les sections et la sécurité. Les femmes sont bien plus présentes au niveau du secrétariat que dans les autres services.

Le principal domaine de qualification des agents communaux est l'administration (47,6%) loin devant la technique (20,9%) et les finances (20%). Les femmes sont plus issues de ce domaine administratif que les autres domaines.

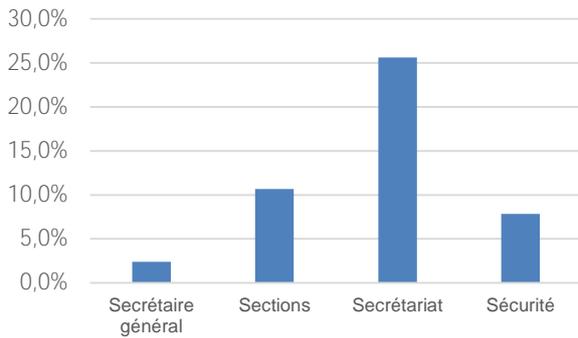
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur le personnel communal pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

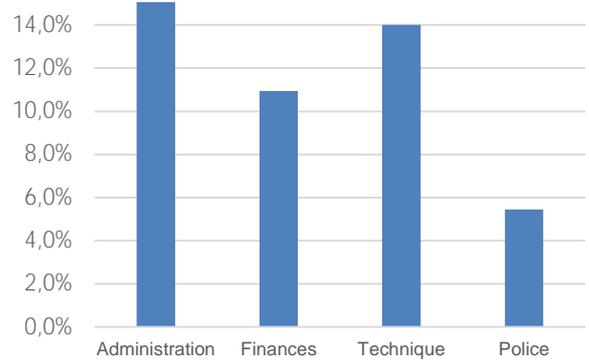
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

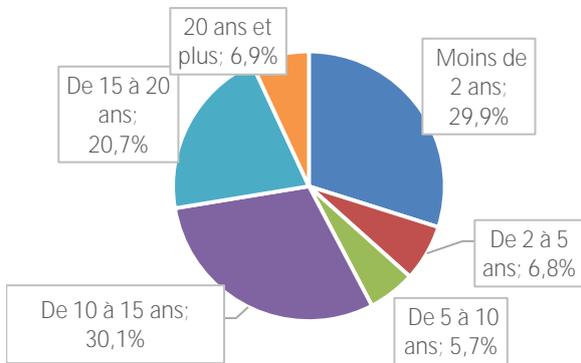
Graphique 2.24 : Proportion de femmes du personnel communal par service en 2018 (%)



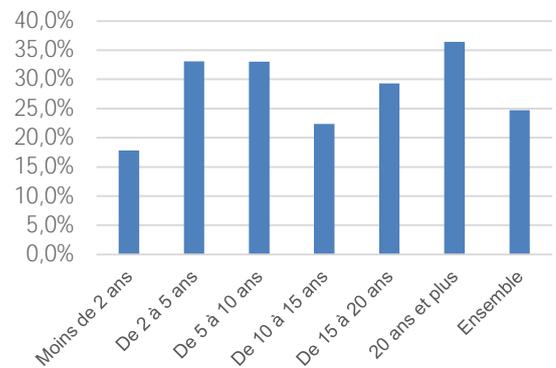
Graphique 2.25 : Proportion de femmes du personnel communal par domaine de qualification en 2018 (%)



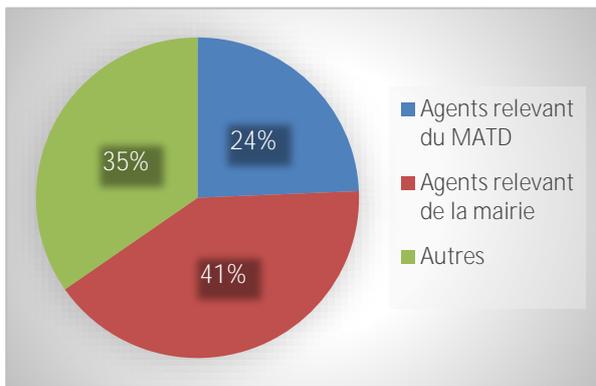
Graphique 2.26 : Répartition du personnel communal par ancienneté en 2018 (%)



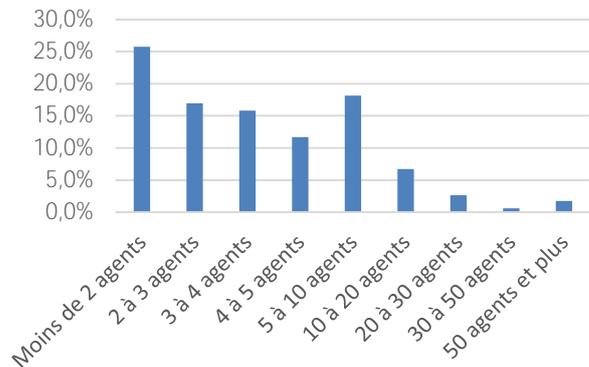
Graphique 2.27 : Proportion de femmes du personnel communal par ancienneté en 2018 (%)



Graphique 2.28 : Répartition du personnel communal par statut en 2018 (%)



Graphique 2.29 : Répartition des communes selon le nombre d'agents communaux en 2018 (%)



2.3. Locaux

Points saillants :

- ✚ 30% des mairies construites depuis 2010 ;
- ✚ 70% des mairies sans électricité ;
- ✚ Faible progression de l'accès à Internet des mairies entre 2013 et 2018.

Commentaire général :

Seulement 8% des mairies datent d'avant 1970. Le plus grand nombre de mairies ont été construites entre 1990 et 2000, avec 32% d'entre elles et 30% depuis 2010.

Les locaux des mairies les plus anciens sont ceux de la région de Conakry (29 ans en moyenne) et les plus récents sont ceux des mairies de Faranah et N'Zérékoré.

L'accès à l'électricité est encore rare en 2018 avec 30% seulement des mairies même s'il y a eu une progression depuis 2013 avec 45 mairies supplémentaires.

Si toutes les mairies de Conakry sont électrifiées, c'est loin d'être le cas dans les régions de Kankan et Labé où moins d'une mairie sur huit a accès à l'électricité.

L'accès à l'eau est plus généralisé que l'accès à l'électricité avec 30% des mairies. La progression entre 2013 et 2018 a été importante avec un doublement.

La région de Labé est la moins bien dotée avec seulement 11% des mairies disposant d'un accès à l'eau. En plus de Conakry, il est supérieur à 40% pour les mairies de Kindia et Mamou.

L'accès à Internet est encore très rare en 2018 puisque moins de 6% des communes en disposent. C'est mieux qu'en 2013 (1,5%) mais la progression est faible. Les régions les mieux dotées sont Mamou (20%) et N'Zérékoré (7%).

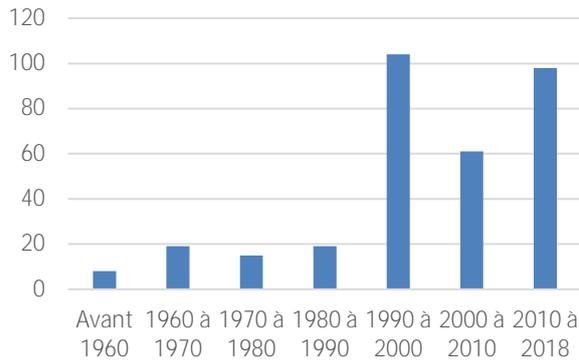
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur les mairies pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

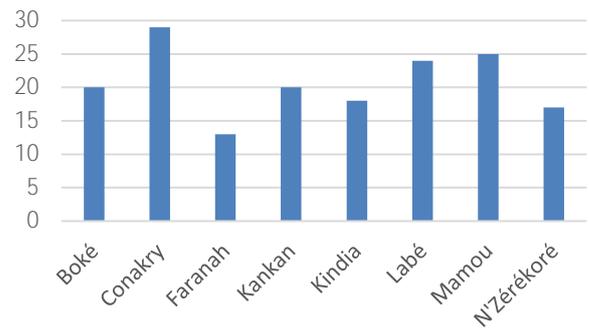
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

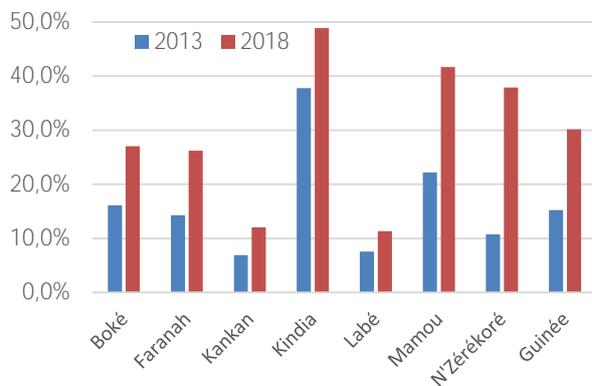
Graphique 2.30 : Effectif des mairies selon l'année de construction des locaux



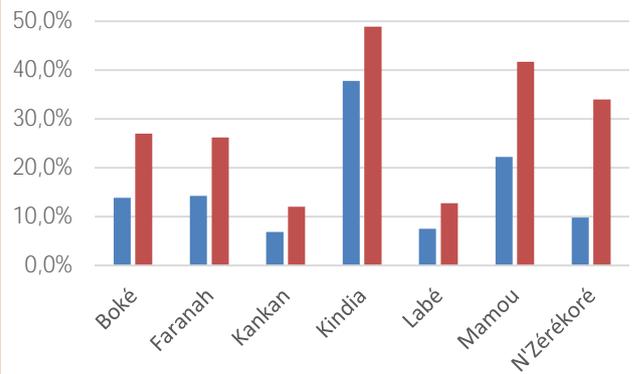
Graphique 2.31 : Age moyen des locaux des mairies par région (années)



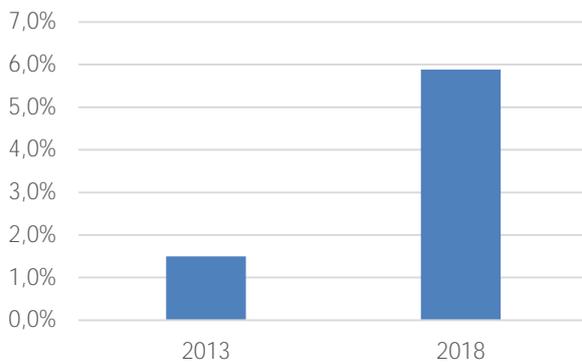
Graphique 2.32 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'eau hors Conakry en 2013 et 2018 (%)



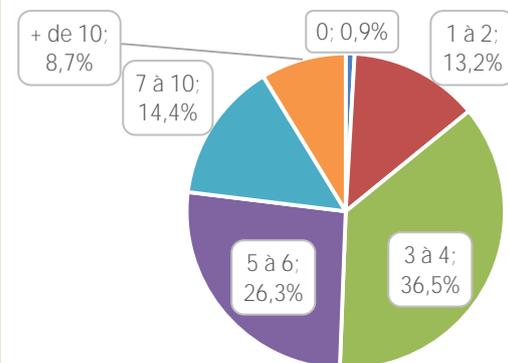
Graphique 2.33 : Pourcentage des mairies ayant accès à l'électricité par région hors Conakry en 2013 et 2018 (%)



Graphique 2.34 : Pourcentage des mairies ayant accès à Internet en 2013 et 2018 (%)



Graphique 2.35 : Répartition des mairies selon le nombre de bureaux en 2018 (%)



2.4. Équipements

Points saillants de 2018 :

- 🚦 50 % des mairies avec moins de 5 bureaux ;
- 🚦 73% des mairies sans ordinateur et 81% sans photocopieur ;
- 🚦 3,3% des mairies avec au moins une voiture et 56% avec au moins une moto.

Commentaire général :

D'une manière générale, les mairies sont de petites structures avec des locaux rudimentaires (voir pages précédentes) et un équipement limité.

Une mairie dispose en moyenne de 5,5 bureaux. En 2018, la moitié des mairies disposent d'au moins 5 bureaux.

14% des mairies ont moins de 3 bureaux mais les 29 plus grandes mairies disposent de plus de 10 bureaux. Les mairies les mieux dotées sont dans les régions de Conakry, Kindia et N'Zérékoré avec plus de 60% de mairies avec plus de 4 bureaux.

L'équipement informatique est très limité : 73% des mairies ne disposent pas d'ordinateur, un peu moins que les 75% de 2017, et 51 mairies en ont un seul. Conakry et N'Zérékoré sont les régions les moins mal dotées.

Les photocopieurs sont encore plus rares que les ordinateurs puisque 81% des mairies n'en disposent pas, un peu moins que les 85% de 2017 cependant.

Seulement 11 mairies sur 342 disposent d'une voiture fonctionnelle mais 56% des mairies ont au moins une moto.

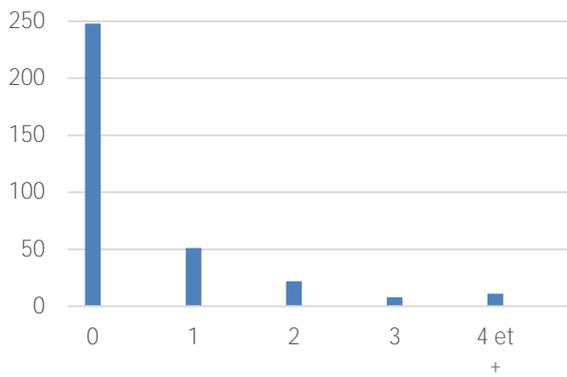
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur les mairies pour les années 2011 à 2016 fait que l'analyse temporelle est limitée.

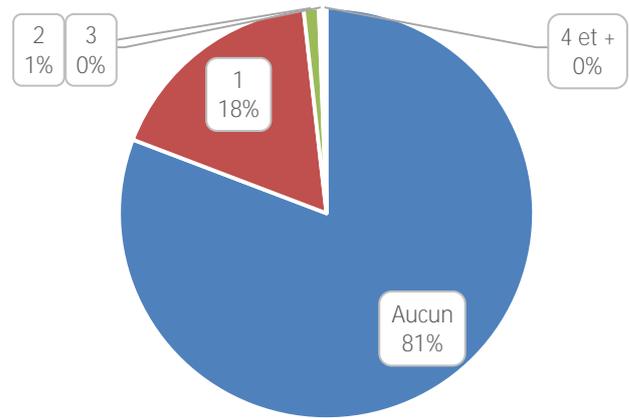
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

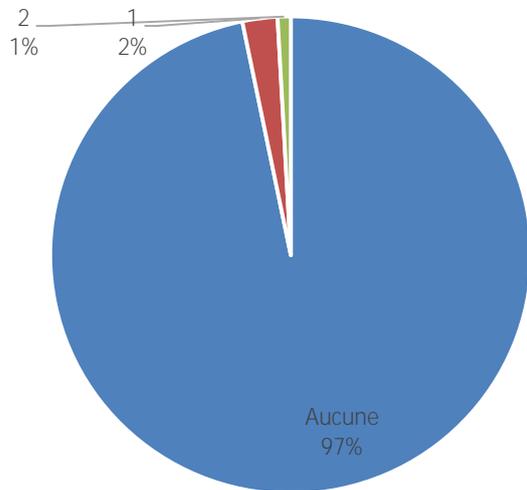
Graphique 2.36 : Nombre de mairies selon le nombre d'ordinateurs fonctionnels en 2018



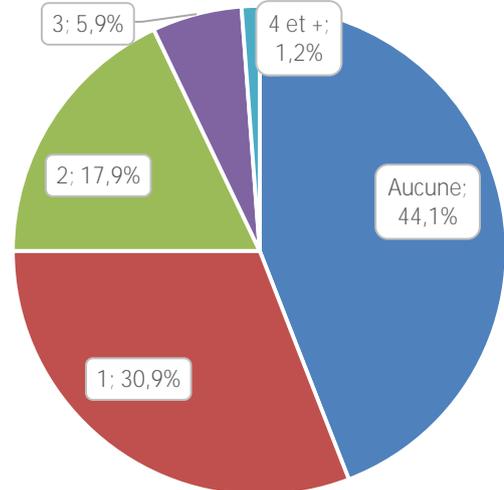
Graphique 2.37 : Répartition des mairies selon le nombre de photocopieurs fonctionnels en 2018 (%)



Graphique 2.38 : Répartition des mairies selon le nombre de voitures fonctionnelles en 2018 (%)



Graphique 2.39 : Répartition des mairies selon le nombre de motos fonctionnelles en 2018 (%)



2.5. Budgets

Points saillants :

- ✚ 86% des communes avec des dépenses de fonctionnement en 2018 de moins de 100 millions GNF ;
- ✚ 12% des communes avec des dépenses d'investissement en 2018 supérieures à 500 millions GNF ;
- ✚ 70% des communes avec des recettes communales de 2018 inférieures à celles de 2017.

Commentaire général :

Les budgets des communes sont très disparates : en 2018, 74% des communes ont des dépenses de fonctionnement inférieures à 50 millions GNF et 3% des communes des dépenses supérieures à 500 millions GNF.

Les dépenses moyennes de fonctionnement d'une commune s'élèvent en 2018 à 64 millions GNF avec les fortes disparités citées ci-dessus. Les plus fortes dépenses de fonctionnement (supérieures à 1 milliard GNF) sont pour les 5 communes de Conakry, Dubréka et Kindia.

Les dépenses d'investissement sont supérieures à celles de fonctionnement avec une dépense moyenne de 176 millions GNF en 2017. Les investissements sont inférieurs à 100 millions GNF dans 56% des communes et 6 communes ont des investissements supérieurs à 1 milliard GNF.

Les recettes communales présentent les mêmes disparités que les dépenses. La recette totale moyenne d'une commune s'élève à 207 millions GNF avec 34.4% des communes avec des recettes inférieures à 50 millions GNF et 3,9% des communes avec des recettes supérieures à 1 milliard GNF.

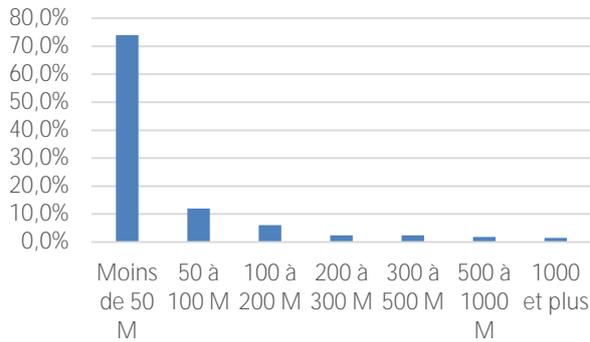
Notes méthodologiques :

L'absence d'information détaillée sur les budgets de nombreuses communes pour les années 2011 à 2018 limite l'analyse budgétaire temporelle souhaitée et empêche la production de statistiques globales sur l'ensemble des communes de Guinée pour 2015 à 2018.

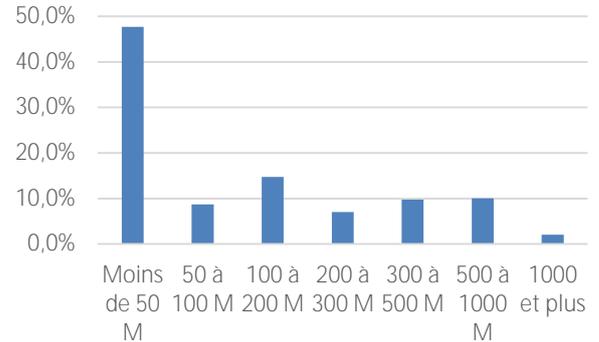
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

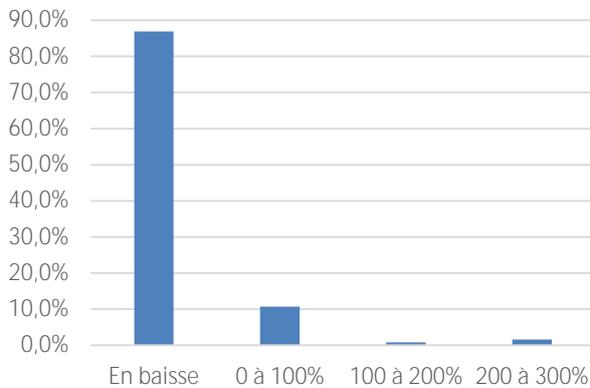
Graphique 2.40 : Répartition des communes selon le montant des dépenses de fonctionnement en millions GNF en 2018 (%)



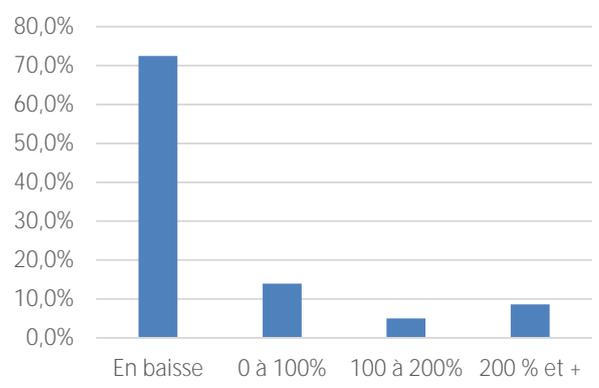
Graphique 2.41 : Répartition des communes selon le montant des dépenses d'investissement en millions GNF en 2018 (%)



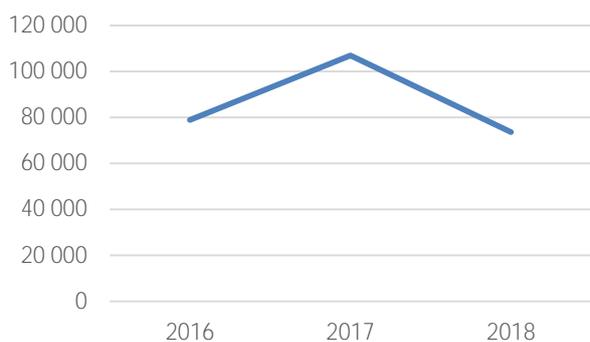
Graphique 2.42 : Répartition des communes selon le taux d'accroissement des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2018 (%)



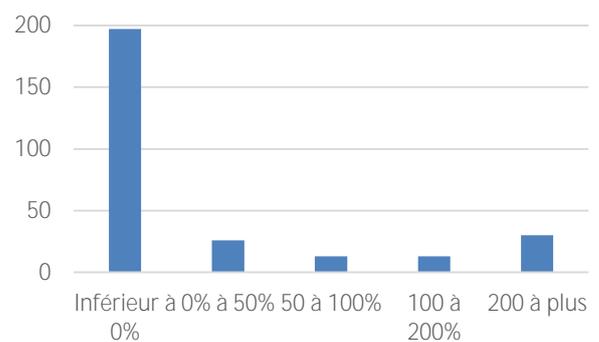
Graphique 2.43 : Répartition des communes selon le taux d'accroissement des dépenses d'investissement de 2017 à 2018 (%)



Graphique 2.44 : Évolution des recettes locales de l'ensemble des communes de 2016 à 2018 (millions GNF)



Graphique 2.45 : Nombre de communes selon le taux d'accroissement des recettes



2.6. Fonctionnement, planification et réalisations des communes

Points saillants :

- ✚ En moyenne, en 2018, 1,4 sessions ordinaires et 1,5 sessions extraordinaires des Conseils communaux, soit deux fois moins qu'en 2017 ;
- ✚ 72 communes sans session ordinaire des Conseils communaux en 2018 ;
- ✚ Nombre moyen d'activités réalisées en baisse par commune en 2018 : 6,2 contre 7,2 en 2017.

Commentaire général :

Les Conseils communaux doivent se réunir normalement en session ordinaire une fois par trimestre, soit quatre fois par an. L'année 2018 a été cependant marquée par le renouvellement des Conseils communaux, ce qui a perturbé la tenue régulière des sessions.

En 2018, le nombre moyen de sessions ordinaires des conseils communaux est de 1,2 contre 3,1 en 2017, année. Si 10% des conseils communaux ont tenu normalement les 4 sessions, 21% n'ont tenu aucune session en 2018.

La région de Conakry (CU) se démarque des autres en 2018 avec aucune session ordinaire tenue. Dans les autres régions, le nombre moyen de sessions est compris entre 1 et 2 avec un maximum pour la région de Labé (2,0) et un minimum pour la région de Boké (1,0).

Le nombre moyen de sessions extraordinaires en permanente augmentation depuis 2011 pour atteindre 2,6 en 2017 a brusquement chuté à 1,5 pour la principale raison déjà évoquée. Si 37% des communes n'ont tenu aucune session extraordinaire, 7,9% en ont tenu plus de cinq.

Le nombre moyen d'activités réalisées du PAI est de 3,9 en 2018, en nette baisse par rapport à 2017 (5,0), le nombre moyen minimum étant sur la période de 3,5 en 2011.

Le nombre moyen d'activités non planifiées est de 2,3 en 2018, maximum depuis 2011.

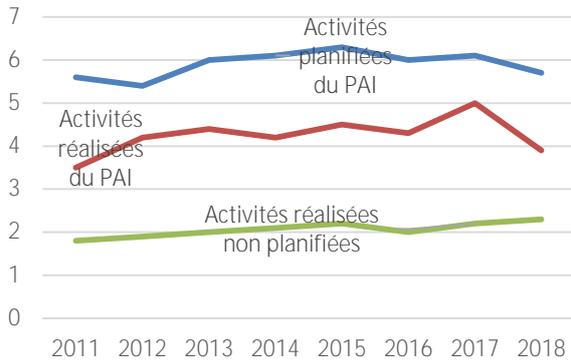
12% des préfectures ont des communes ayant réalisé moins de 20% des activités programmées dans lesu PAI an alors que 15% en ont réalisé 100%.

Notes méthodologiques :

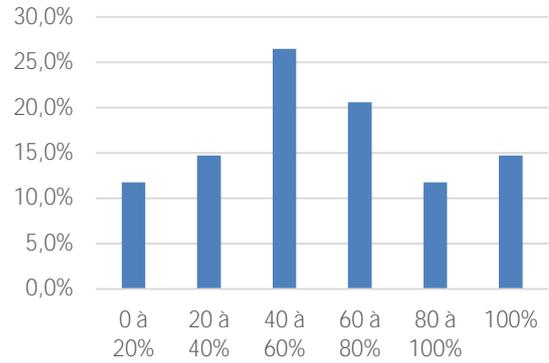
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

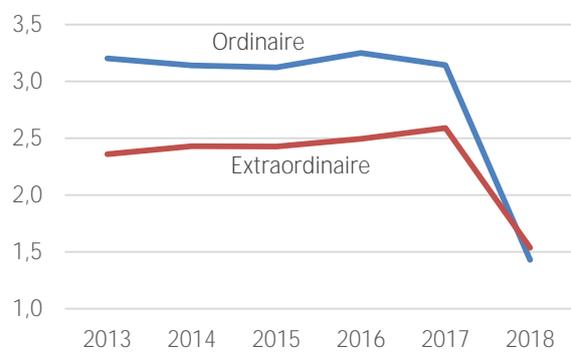
Graphique 2.46 : Évolution des nombres moyens d'activités planifiées et réalisées du PAI, et non réalisées par commune



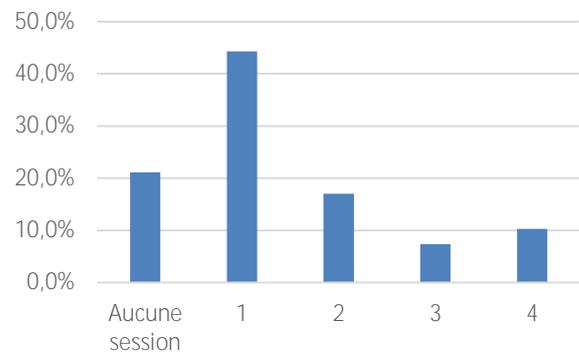
Graphique 2.47 : Répartition des préfectures selon le pourcentage d'activités du PAI réalisées par commune en 2018 (%)



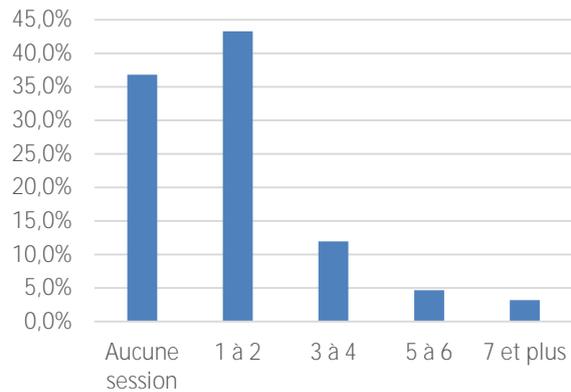
Graphique 2.48 : Évolution des nombres moyens de sessions ordinaires et extraordinaires des conseils communaux



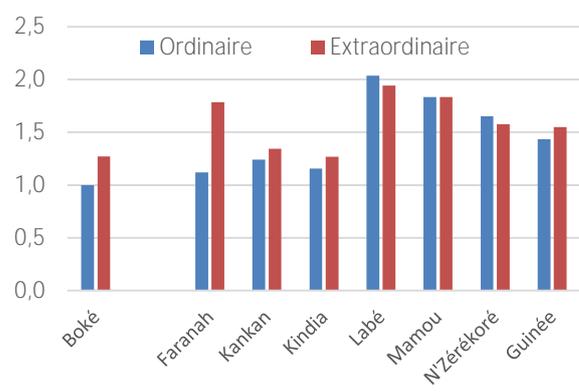
Graphique 2.49 : Répartition des communes selon le nombre de sessions ordinaires tenues en 2018 (%)



Graphique 2.50 : Répartition des communes selon le nombre de sessions extraordinaires tenues en 2018



Graphique 2.51 : Nombres moyens de sessions des communes par région en 2018



2.6. Fonctionnement, planification et réalisations des communes (suite)

Points saillants :

- 139 000 actes de naissance délivrés soit 14,8% en plus en 2018 par rapport à 2017 ;
- 32 700 actes de mariage délivrés en plus et 2 500 actes de décès supplémentaires en 2018.

Commentaire général :

Les actes d'état civil sont délivrés dans les centres d'état civil des communes. Ces centres sont au nombre de 351 car il y a des centres secondaires dans les régions de Conakry et Kindia.

Le nombre d'habitants par centre d'état civil est donc très lié au découpage communal. Conakry est atypique avec plus de 150 000 habitants par centre alors qu'il y en a 38 000 pour les régions de Kankan et Kindia et seulement 21 200 pour la région de Labé.

En 2018, 139 000 actes de naissance ont été délivrés sur l'ensemble du territoire. Ce nombre d'actes délivrés croît régulièrement depuis 2011 avec un taux annuel moyen de 11,5% bien supérieur aux taux de natalité mais seulement 31% environ des naissances font l'objet d'un acte de naissance.

La région de N'Zérékoré a délivré le plus grand nombre d'actes de naissance avec 33 000 suivie des régions de Kankan (26 300) et de Conakry (24 400) alors que la région de Boké n'en a délivré que 6 600.

La délivrance des actes de mariage a cru de 6 % en moyenne chaque année depuis 2011 pour atteindre 16 000 actes de mariage en 2017 avant de doubler en 2017 avec 32 700 mariages.

Les actes de mariage sont essentiellement délivrés dans la région de Conakry puisque presque 80% des actes y sont délivrés

En 2018, 2 469 actes de décès ont été délivrés soit 57 de moins qu'en 2017. Ce nombre ne représente que 2,1% du nombre de décès de cette année.

Les actes de décès de 2018 ont surtout été délivrés dans la région de N'Zérékoré avec environ 38% de l'ensemble des actes.

Notes méthodologiques :

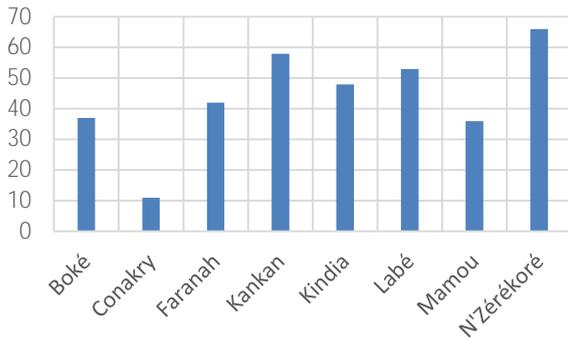
Les données portent ici sur le nombre d'actes délivrés par les centres d'état civil et non sur les faits réels d'état civil.

L'Institut national de la statistique estime pour 2018 le nombre de naissances à 447 000 et le nombre de décès à 118 000.

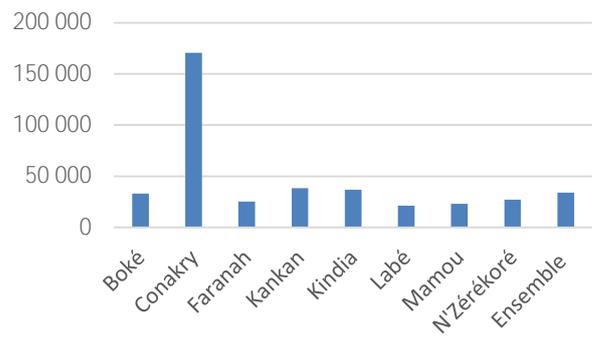
Sources statistiques :

Direction nationale de l'état civil

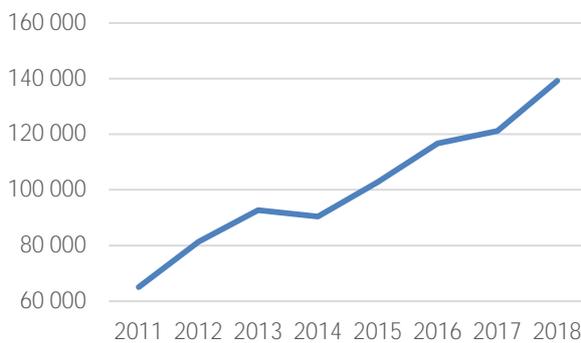
Graphique 2.52 : Nombre de centres d'état civil par région en 2018



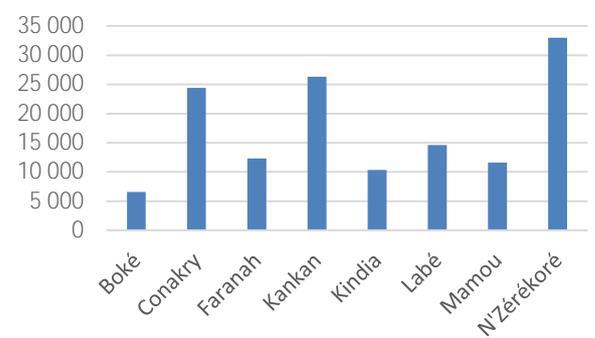
Graphique 2.53 : Nombre d'habitants par centre d'état civil par région en 2018



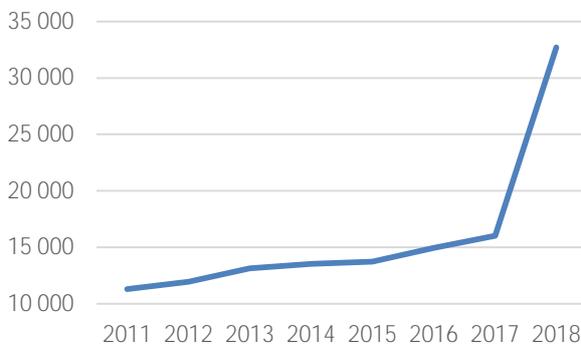
Graphique 2.54 : Évolution du nombre d'actes de naissance délivrés



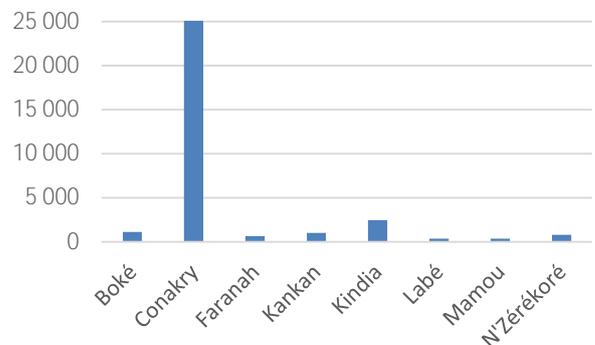
Graphique 2.55 : Nombre d'actes de naissance délivrés par région en 2018



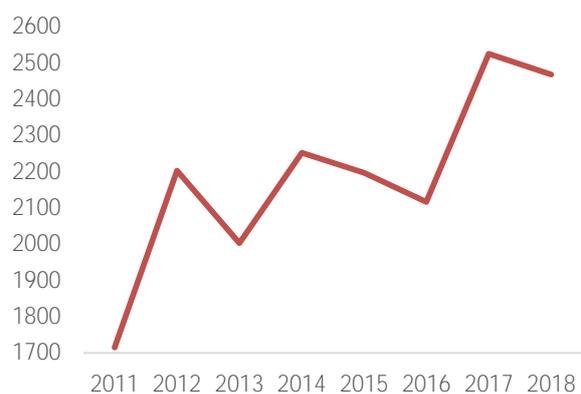
Graphique 2.56 : Évolution du nombre d'actes de mariages délivrés



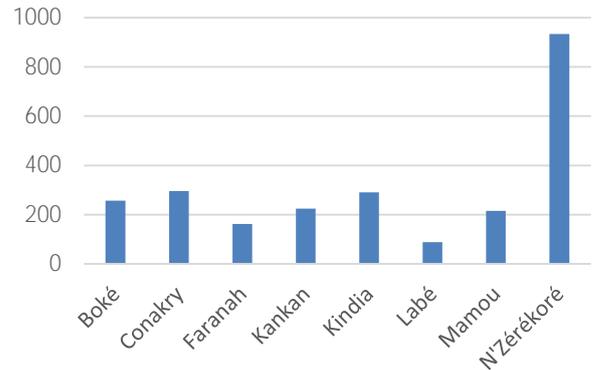
Graphique 2.57 : Nombre d'actes de mariage délivrés par région en 2018



Graphique 2.58 : Évolution du nombre d'actes de décès délivrés



Graphique 2.59 : Nombre d'actes de décès délivrés par région en 2018



3. INFRASTRUCTURES LOCALES

Les infrastructures prises en compte dans la collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD sont les infrastructures sanitaires (centres de santé, postes de santé), les infrastructures scolaires (préscolaires, primaires, collèges, lycées), les points d'eau aménagés, les marchés, les abattoirs et les gares routières.

3.1. Ensemble des infrastructures

Points saillants :

- ✚ Tous les types d'infrastructures dans 15,5% des communes en 2018 ;
- ✚ Le moins d'infrastructures dans les communes les moins peuplées ;
- ✚ Les communes des régions de Conakry, Kindia et N'Zérékoré les mieux dotées en infrastructures.

Commentaire général :

53 communes sur 342 disposent des dix types d'infrastructures recensées contre 50 en 2017. A l'opposé, 72 communes ne comptent que 5 à 6 types d'infrastructures. La grande majorité des communes comptent de 7 à 9 types d'infrastructures avec 73 % des communes.

Les infrastructures les plus présentes dans les communes sont les points d'eau aménagés (100%), les écoles primaires (100%), les centres de santé (99,7%), les postes de santé (98,5%), les collèges (95,3%) et les marchés (92,4%).

Les infrastructures étudiées les moins présentes dans les communes sont les lycées (31%), les abattoirs (32,7%) et les établissements préscolaires (43,6%).

Les types d'infrastructures sont plus présents dans les communes les plus peuplées. Dans les communes de plus de 60 000 habitants, à l'exception de trois communes, toutes les autres (25) disposent d'au moins 9 types d'infrastructures. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, 90 % des communes ont moins de 8 types d'infrastructures. Dans les communes de taille moyenne (entre 20 000 et 40 000 habitants), 38,2% des communes disposent de 9 à 10 types d'infrastructures.

Le nombre moyen de types d'infrastructures des communes de Guinée est de 7,8. Il est le plus élevé dans les régions de Conakry (9,4), Kindia (8,1) et Mamou (7,9) alors qu'il est le plus faible dans la région de Labé (7,4). Hors la région de Conakry, ce sont les régions de Kindia (22,2%) et Boké (21,6%) qui possèdent la plus grande proportion de communes disposant de l'ensemble des types d'infrastructures. A l'opposé, dans les communes des régions de Labé (56,6%) et Kankan (46,6%), on trouve moins de huit types d'infrastructures.

Notes méthodologiques :

L'analyse porte sur la présence des types d'infrastructures et non sur les nombres d'infrastructures qui seront évoqués dans les chapitres suivants.

Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

Tableau 3.1 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles en 2018

	5	6	7	8	9	10	Ensemble
Nombre	17	55	82	75	60	53	342
%	5,0%	16,1%	24,0%	21,9%	17,5%	15,5%	

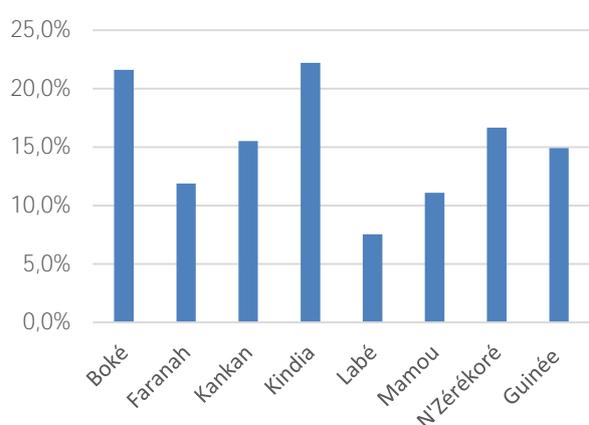
Tableau 3.2 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles en fonction de la population en 2018

	5	6	7	8	9	10	Ensemble
0 à 10 000	5	9	3	1	1		19
10 000 à 20 000	6	37	41	31	16	5	136
20 000 à 30 000	5	7	22	28	17	10	89
30 000 à 40 000		1	11	7	14	9	42
40 000 à 50 000	1	1	2	4	6	4	18
50 000 à 60 000			1	3	1	5	10
60 000 et +			2	1	5	20	28
Ensemble	17	55	82	75	60	53	342

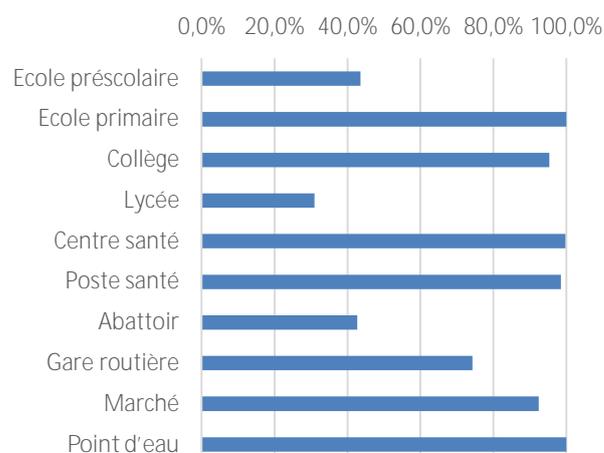
Tableau 3.3 : Répartition des communes selon le nombre de types d'infrastructures disponibles et la région en 2018

	5	6	7	8	9	10	Ensemble
Boké	1	5	11	8	4	8	37
Conakry					3	2	5
Faranah	2	6	13	8	8	5	42
Kankan	4	12	11	15	7	9	58
Kindia		5	14	8	8	10	45
Labé	4	11	15	11	8	4	53
Mamou	1	3	8	13	7	4	36
N'Zérékoré	5	13	10	12	15	11	66
Guinée	17	55	82	75	60	53	342

Graphique 3.1 : Pourcentage de communes disposant de l'ensemble des types d'infrastructures par région hors Conakry (%)



Graphique 3.2 : Pourcentage de communes disposant du type d'infrastructures hors Conakry (%)



3.2. Établissements sanitaires

Points saillants :

- ✚ 40 centres de santé et 52 postes de santé supplémentaires en 2018 ;
- ✚ 6 300 habitants par poste de santé en 2018 ;
- ✚ Les régions de Boké et Kindia les moins bien dotées en postes de santé par habitant en 2018.

Commentaire général :

En 2018, la Guinée dispose de 430 centres de santé et de 1 706 postes de santé.

Les effectifs de ces établissements sanitaires sont en constante augmentation depuis 2011 : moindre pour les centres de santé (2,1% en moyenne annuelle) que pour les postes de santé (4,3% en moyenne annuelle).

Les centres de santé sont plus nombreux dans les régions de N'Zérékoré (20%) et Kankan (17%) mais ils sont plus de 10% dans chaque région à l'exception de Conakry. Les postes de santé sont plus inégalement répartis avec 23% des postes dans la région de Kankan mais moins de 10% dans les régions de Faranah et Boké.

L'analyse du nombre d'habitants par établissement sanitaire est plus pertinente.

Pour la Guinée hors Conakry, le nombre moyen d'habitants par centre de santé est de 23 300 et de 5 900 par poste de santé.

Au niveau des centres de santé, la région de Kankan est la moins bien dotée avec plus de 31 000 habitants par centre alors qu'il y en a moins de 19 000 pour les régions de Labé et Mamou.

Au niveau des postes de santé, la tendance est quelque peu différente. Il y a 8 600 habitants par poste pour la région de Boké contre 4 200 et 3 900 respectivement pour les régions de Mamou et Labé.

Les croissances des nombres de centres de santé et de postes de santé entre 2013 et 2018 sont variables selon les préfectures.

Si près de de la moitié des préfectures ont connu une augmentation de moins de 10% de leurs nombres de centres de santé, deux préfectures (Kindia et Dubréka) ont augmenté leurs nombres de centres de santé de plus de 30%.

Si une préfecture (Fria) a vu son nombre de postes de santé diminuer, 7 ont leurs nombres de postes de santé qui ont augmenté de plus de 40%.

Notes méthodologiques :

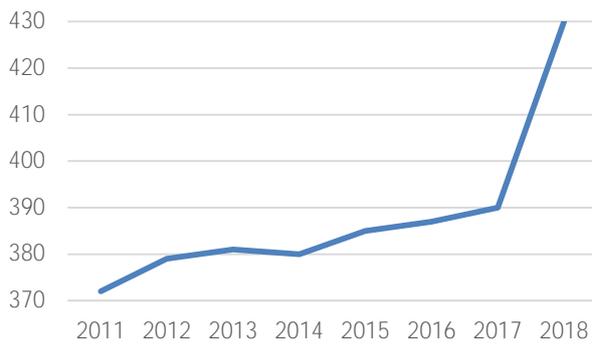
L'analyse porte sur les seuls postes et centres de santé et ne prend pas en compte les infrastructures sanitaires mieux équipées (hôpitaux préfectoraux, hôpitaux régionaux et hôpitaux nationaux).

Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annuaires statistiques du Ministère de la santé.

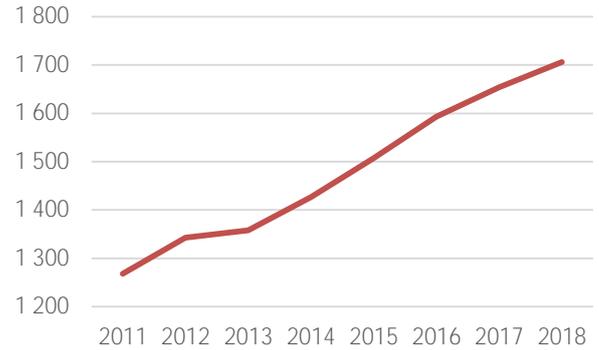
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

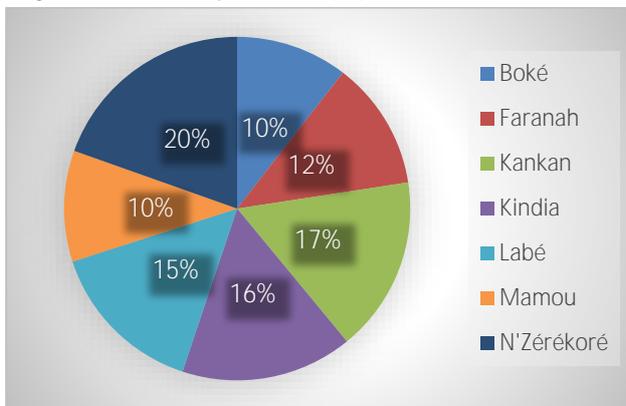
Graphique 3.3 : Évolution du nombre de centres de santé hors Conakry



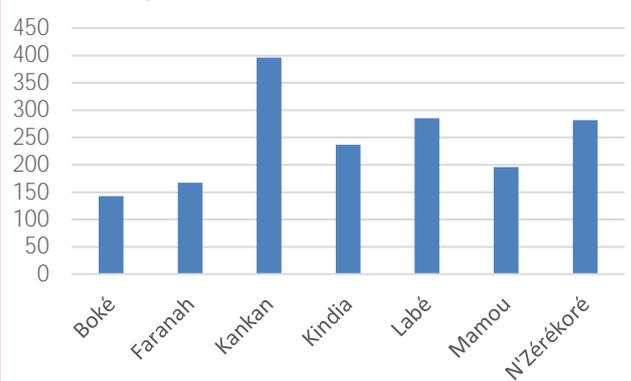
Graphique 3.4 : Évolution du nombre de postes de santé hors Conakry



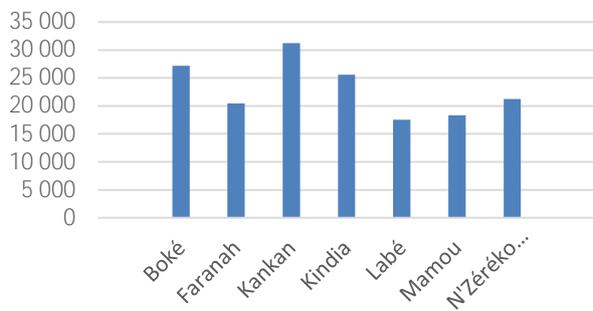
Graphique 3.5 : Répartition des centres de santé par région hors Conakry en 2018 (%)



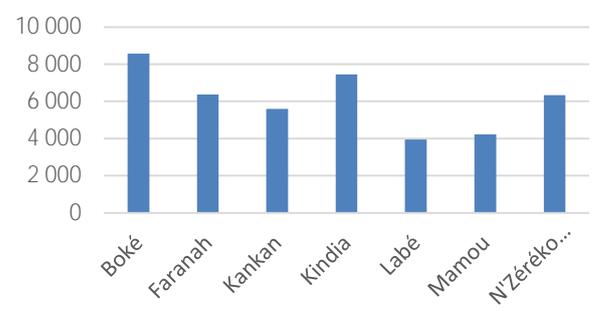
Graphique 3.6 : Nombre de postes de santé par région hors Conakry en 2018



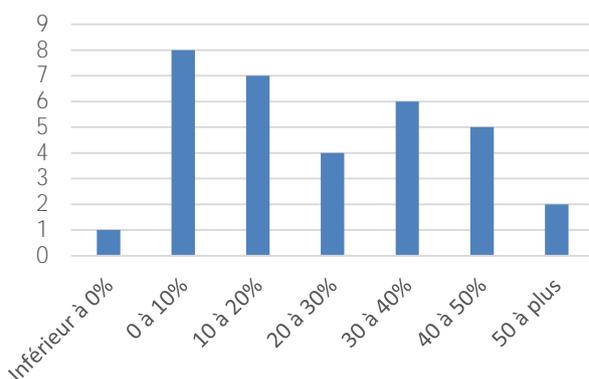
Graphique 3.7 : Nombre d'habitants par centre de santé par région hors Conakry en 2018



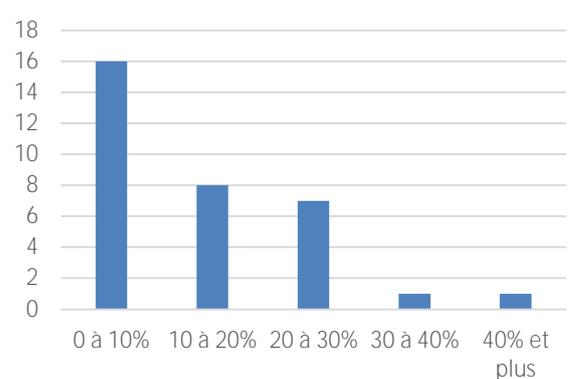
Graphique 3.8 : Nombre d'habitants par poste de santé par région hors Conakry en 2018



Graphique 3.9 : Nombre de préfectures selon le taux d'accroissement des postes de santé entre 2013 et 2018



Graphique 3.10 : Nombre de préfectures selon le taux d'accroissement des centres de santé entre 2013 et 2018



3.3. Établissements scolaires du primaire

Points saillants :

- ✚ Forte croissance du nombre d'écoles primaires en 2018 dans les régions de Mamou (5,4%), et Boké (4,0%) ;
- ✚ Les régions de Kankan et Boké avec le plus d'enfants en âge scolaire par école existant ;
- ✚ Parts des écoles privées plus importantes, hors les régions de Conakry et Kindia, dans les régions de Boké et N'Zérékoré que dans les autres régions.

Commentaire général :

Le nombre de nouvelles écoles primaires en 2018 a été important dans les régions de Mamou (46) et Boké (37).

Cette ouverture de nouvelles écoles primaires existe depuis 2011. La croissance du nombre d'écoles a ainsi été en moyenne annuelle de 4,5% dans la région de Kankan et d'environ 3,6% dans les régions de Faranah et N'Zérékoré. Elle a été bien moindre avec moins de 2% dans les régions de Labé et Mamou.

La disponibilité d'écoles primaires peut être évaluée par le ratio nombre d'enfants en âge scolaire (7 à 12 ans) sur le nombre d'écoles.

Il présente d'importantes disparités entre les régions. Dans les régions les moins dotées en écoles primaires, il est de 242 pour Kankan et 214 pour Boké. Il est seulement de 142 pour la région de Mamou et de 167 pour la région de Labé.

Les variations de ce ratio entre 2011 et 2018 mettent en évidence l'évolution de la disponibilité d'écoles selon la population scolarisable.

Certaines régions ont vu ce ratio baisser : Kankan (11%), Faranah (5,5%) et N'Zérékoré (5,4%). Cela montre une plus grande disponibilité d'écoles par rapport aux nombres d'enfants. Le phénomène est inverse pour les régions de Labé et Mamou où il y a de plus en plus d'enfants en âge scolarisable par rapport aux écoles existantes.

La part d'écoles primaires privées évolue peu en dehors des régions de Conakry et Kindia. Elle est la plus faible à Labé (5,2%) et la plus élevée à Boké avec 13,7%. Mais cette proportion d'écoles privées est bien plus importante à Kindia et surtout Conakry.

Notes méthodologiques :

L'absence de données pour la région de Conakry pour plusieurs années a empêché les analyses au niveau national.

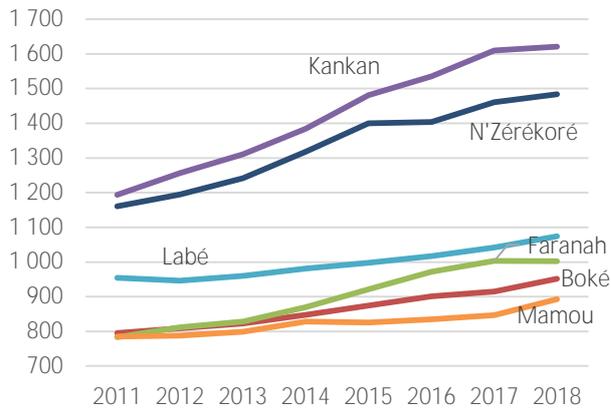
Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annuaires statistiques du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.

Le ratio nombre d'enfants en âge scolaire sur le nombre d'écoles ne prend pas en compte la taille des écoles.

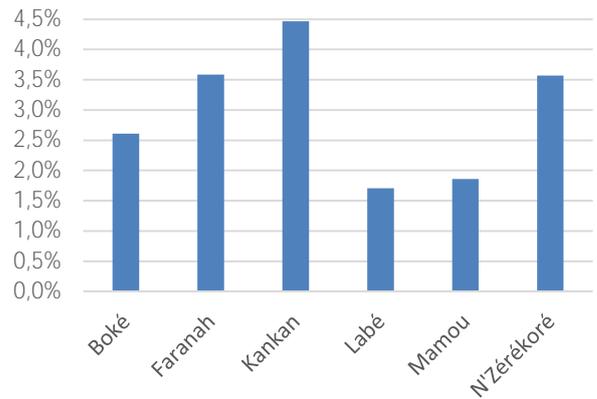
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

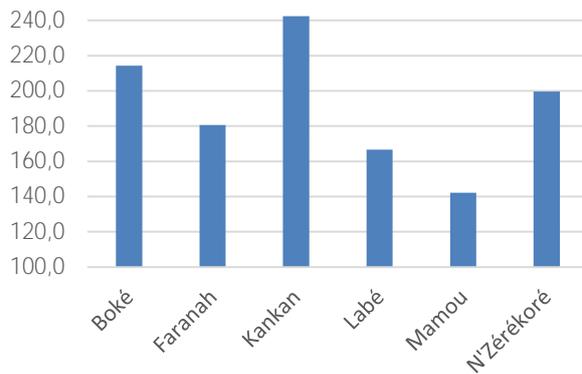
Graphique 3.11 : Évolution du nombre d'écoles primaires dans six régions



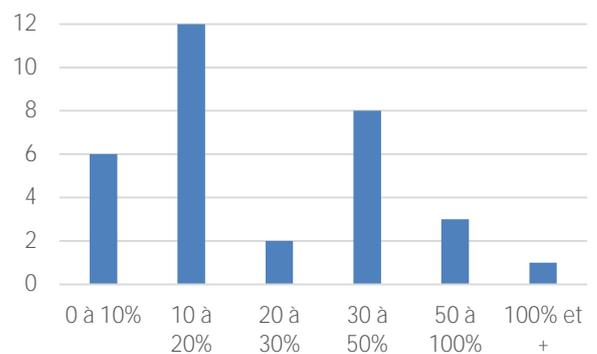
Graphique 3.12 : Taux de croissance annuel moyen du nombre d'écoles primaires entre 2011 et 2018 dans six régions (%)



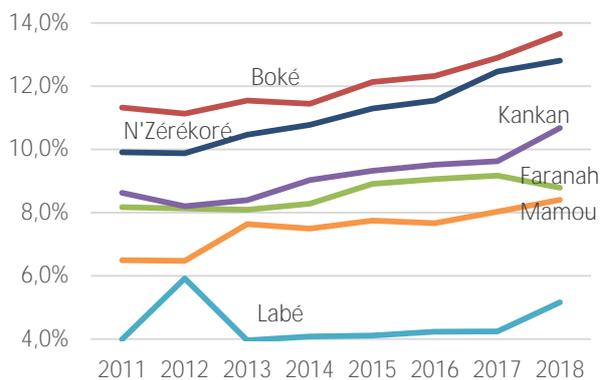
Graphique 3.13 : Nombre d'enfants scolarisables au primaire par région en 2018



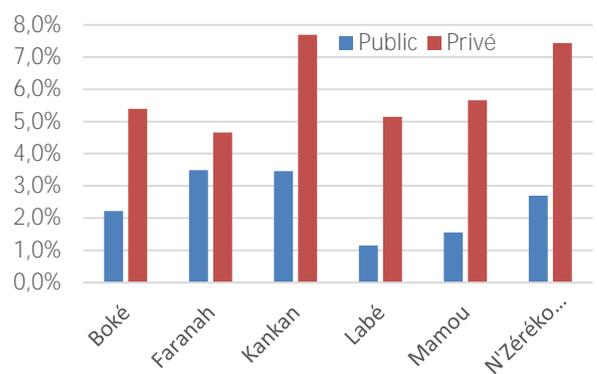
Graphique 3.14 : Nombre de préfectures selon le taux d'accroissement d'écoles primaires hors Dubréka entre 2011 et 2018



Graphique 3.15 : Evolution de la proportion d'écoles primaires privées pour 6 régions (%)



Graphique 3.16 : Taux moyen annuel de croissance du nombre d'établissements primaires selon le statut pour 6 régions entre 2011 et 2018 (%)



3.4. Établissements scolaires du secondaire

Points saillants :

- ✚ 3 collèges de plus dans les régions de Boké et Mamou ;
- ✚ Les régions de Boké et de Labé avec le plus d'enfants d'âge scolarisable par collège ;
- ✚ La région de Faranah avec le plus d'enfants d'âge scolarisable (5 700) par lycée ;
- ✚ Part des collèges privés de seulement 22% dans les régions de Labé, Mamou et Faranah ;
- ✚ Part des lycées privés de moins de 35% dans les régions de Labé et Kankan.

Commentaire général :

Les effectifs des collèges et lycées augmentent dans toutes les régions.

Les taux de croissance annuels moyens du nombre de collèges depuis 2011 ont été supérieurs à 6,0% pour les régions de Kindia, Faranah et N'Zérékoré. Pour les lycées, le taux de 10% a été dépassé pour la région de Kindia. Les plus faibles taux ont été enregistrés pour les régions de Kankan et Labé avec 3,9% pour les collèges et de Mamou pour les lycées.

Le manque d'infrastructures mesuré par le ratio Nombre d'enfants en âge scolaire par infrastructure est le plus élevé pour la région de Faranah avec 1 860 enfants par collège et 5 700 par lycée. La région de Kankan est la plus favorisée avec seulement 640 enfants par collège et 1 180 par lycée existant.

Les collèges privés sont minoritaires mais les lycées privés sont majoritaires.

La part des établissements privés dans les collèges est quasiment stable depuis 2011 : entre 20 et 50 % hors les régions de Conakry et Kindia. Seule la région de Kankan a vu une forte progression des collèges privés qui passent de 27% en 2011 à 37% en 2018.

Les régions de Labé (32%) et Mamou (35%) présentent une forte minorité des établissements privés.

Notes méthodologiques :

L'absence de données pour les régions de Conakry et de Kindia pour plusieurs années a entraîné que certaines analyses n'ont pu être faites au niveau national.

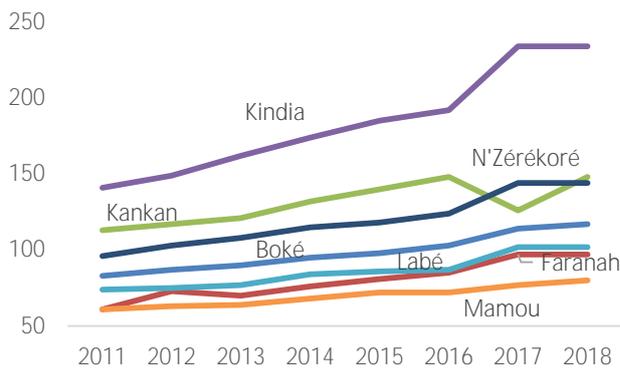
Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annuaires statistiques du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabetisation.

Le ratio nombre d'enfants en âge scolaire sur le nombre d'écoles ne prend pas en compte la taille des écoles.

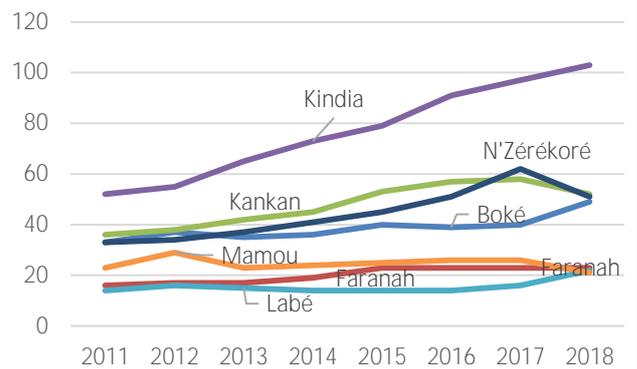
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

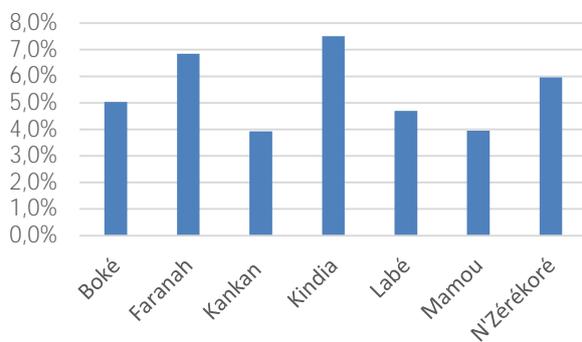
Graphique 3.17 : Évolution du nombre de collèges dans 7 régions



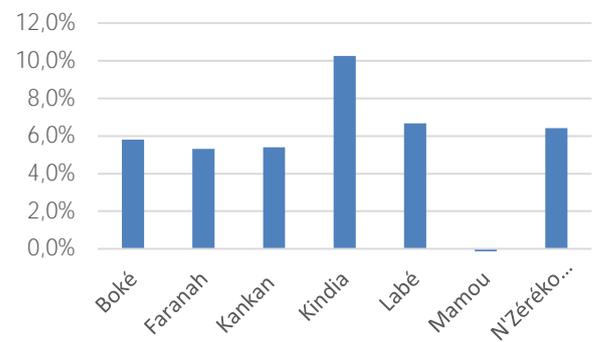
Graphique 3.18 : Évolution du nombre de lycées dans 7 régions



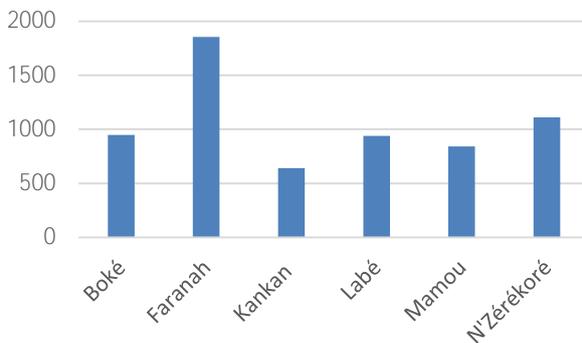
Graphique 3.19 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de collèges de 2011 à 2018 dans 7 régions



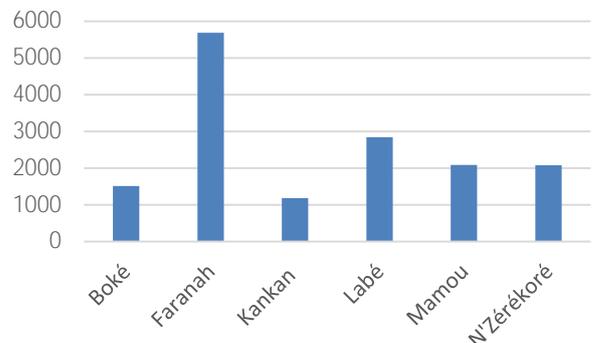
Graphique 3.20 : Taux de croissance annuel moyen du nombre de lycées de 2011 à 2018 dans 7 régions



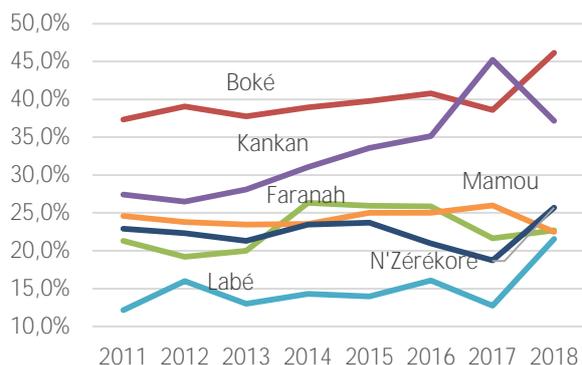
Graphique 3.21 : Nombre d'enfants scolarisables par collège dans 7 régions



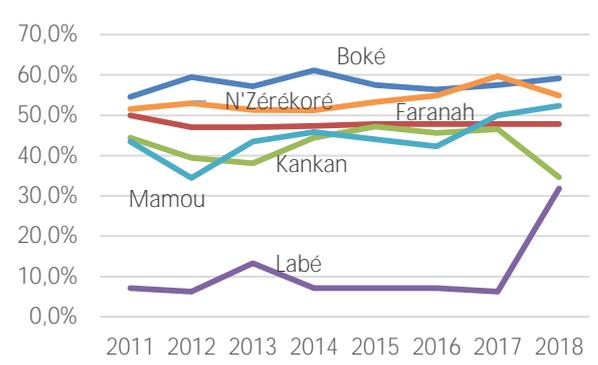
Graphique 3.22 : Nombre d'enfants scolarisables par lycée dans 7 régions



Graphique 3.23 : Evolution de la proportion des collèges privés dans six régions



Graphique 2.24 : Evolution de la proportion des lycées privés dans six régions



3.5. Autres infrastructures

Points saillants :

- ✚ Nombre de points d'eau aménagés en plus forte croissance en 2018 dans les régions de Boké et Kankan ;
- ✚ Augmentation du nombre de marchés plus forte dans les régions de Mamou et Faranah que dans les autres régions ;
- ✚ 14 gares routières supplémentaires dans la région de Faranah et 9 de plus dans la région de Kankan.

Commentaire général :

Le nombre de points d'eau aménagés, hors la région de Conakry, s'élève à 17 400 en 2018, soit 1 000 de plus qu'en 2017. Ils sont les plus nombreux dans la région de Kankan (3 850), suivie de N'Zérékoré (3 140) et Labé (2 950). La préfecture de Siguiri (1 070) est la plus pourvue suivie de la préfecture de Kankan (960).

La région de Kankan a connu une forte croissance du nombre de points d'eau aménagés avec une moyenne annuelle de 6% depuis 2011 tandis qu'elle n'est que de 0,8% pour la régions de Labé.

Le ratio population par point d'eau aménagé est de 574 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2018 contre 600 personnes en 2017. Il montre que la région de Kindia est la moins pourvue avec 1 040 habitants par point d'eau suivie de la région de Boké avec 670 habitants. Dans la région de Labé, il y a moins de 400 habitants en moyenne par point d'eau aménagé.

Le nombre de marchés, hors la région de Conakry, s'élève à 851 en 2018 contre 824 en 2017. Ils sont plus nombreux dans la région de Kankan (171), suivie de N'Zérékoré (159) et Kindia (131). La préfecture de Mandiana (52) est la plus pourvue suivie de la préfecture de Kankan (41).

Durant la période 2011 à 2018, 22 marchés supplémentaires ont été mis en place dans la région de Kankan et 19 dans la région de Faranah.

Le ratio population par marché est de 11 760 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2018. La région de Kindia est la moins pourvue avec 13 470 habitants par marché suivie de la région de Boké avec 12 500 habitants. Dans la région de Faranah, il y a seulement 10 000 habitants en moyenne par marché.

Le nombre de gares routières, hors la région de Conakry, s'élève à 391 en 2018 contre 358 en 2017. Elles sont les plus nombreuses dans la région de Kankan (74), suivie de Faranah (68), Kindia (56) et N'Zérékoré (51). La préfecture de Faranah (25) est la plus pourvue suivie de la préfecture de Mandiana (20).

Le ratio population par gare routière est de 25 600 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2018. La région de N'Zérékoré est la moins pourvue avec 34 300 habitants par gare routière suivie de la région de Kindia avec 31 500 habitants. Dans la région de Faranah, il y a seulement 15 700 habitants en moyenne par gare routière.

Le nombre d'abattoirs, hors la région de Conakry, s'élève à 183 en 2018, 11 de plus qu'en 2017. Ils sont les plus nombreux dans la région de Kankan (38), suivie de N'Zérékoré (30). La préfecture de Labé (13) est la mieux dotée suivie de la préfecture de Kérouané (12).

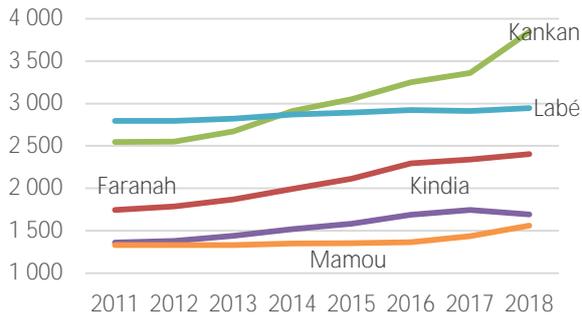
Le ratio population par abattoir est de 58 200 personnes pour la Guinée hors Conakry en 2018. La région de Kindia est la moins pourvue avec 76 700 habitants par marché suivie de la région de N'Zérékoré avec 71 400 habitants. Dans la région de Mamou, il y a seulement 37 600 habitants en moyenne par abattoir.

Notes méthodologiques :

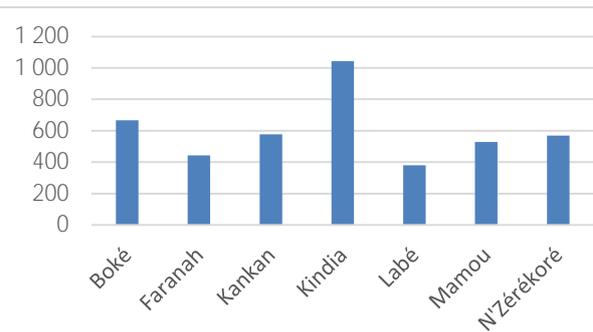
Sources statistiques :

Collecte nationale des données 2019 du BSD/MATD

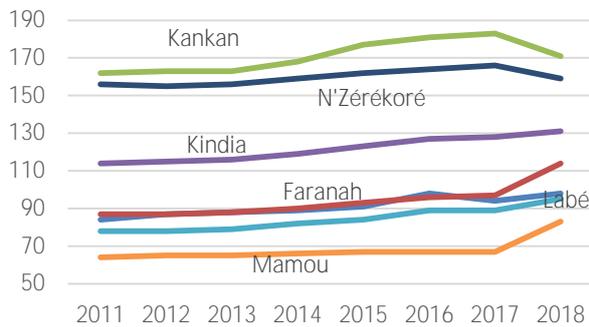
Graphique 3.25 : Évolution du nombre de points d'eau aménagés dans cinq régions



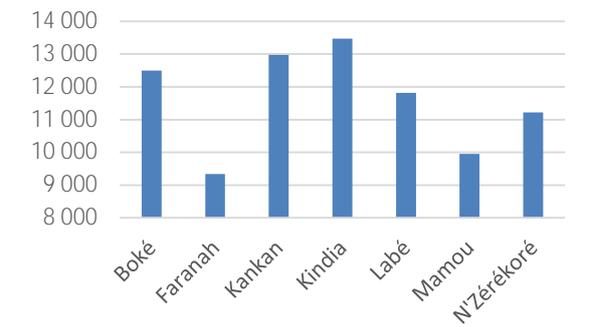
Graphique 3.26 : Nombre d'habitants par point d'eau par région en 2018



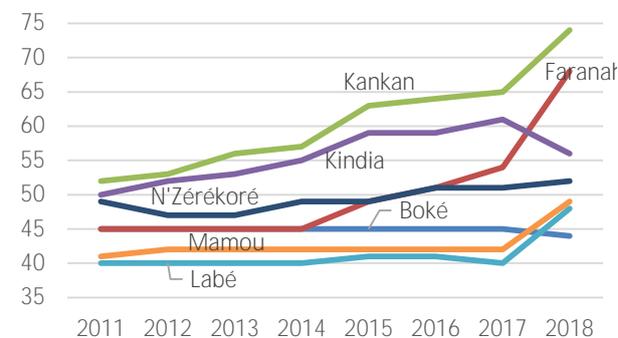
Graphique 3.27 : Évolution du nombre de marchés dans les régions hors Conakry



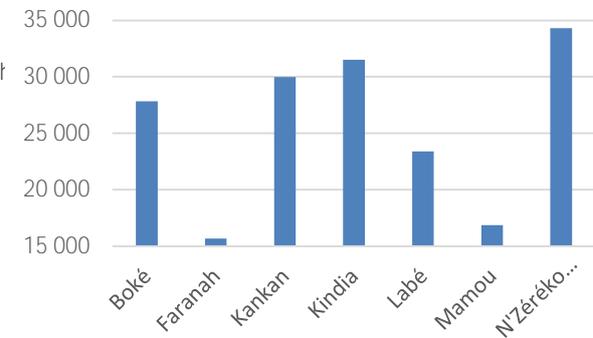
Graphique 3.28 : Nombre d'habitants par marché par région hors Conakry en 2018



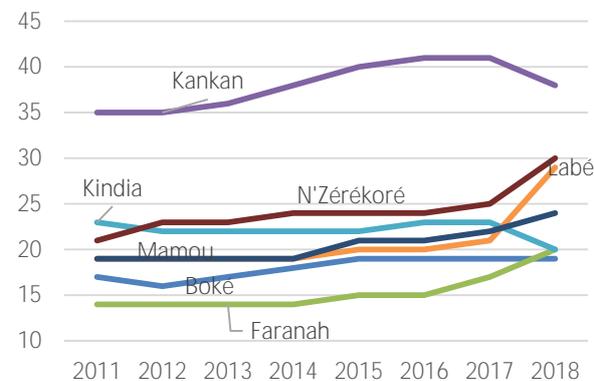
Graphique 3.29 : Évolution du nombre de gares routières dans les régions hors Conakry



Graphique 3.30 : Nombre d'habitants par gare routière par région hors Conakry en 2018



Graphique 3.31 : Évolution du nombre d'abattoirs dans les régions hors Conakry



Graphique 3.32 : Nombre d'habitants par abattoir par région hors Conakry en 2018

